

Voies, acteurs et modalités du grand commerce en Europe occidentale

Fabienne Olmer, Benjamin Girard, Guillaume Verrier, Herve Bohbot

▶ **To cite this version:**

Fabienne Olmer, Benjamin Girard, Guillaume Verrier, Herve Bohbot. Voies, acteurs et modalités du grand commerce en Europe occidentale. Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.665-691, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-01971680

HAL Id: hal-01971680
https://hal.science/hal-01971680

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Voies, acteurs et modalités du grand commerce en Europe occidentale

Fabienne Olmer, Benjamin Girard, Guillaume Verrier, Hervé Bohbot

Notre postulat de départ repose sur l'idée généralement admise que les mobiliers importés à la fin de l'âge du Fer en Europe occidentale et spécialement en Gaule ont fait l'objet de lots préalablement constitués, à l'instar des exemples livrés par certaines épaves de l'époque tardo-républicaines découvertes en Méditerranée occidentale, notamment celles qui l'ont été sur les côtes provençales. Deux d'entre elles ont particulièrement retenu notre attention sur la question des assemblages : La Madrague de Giens et Fourmigue C. La première renfermait environ 7000 amphores de vin d'une qualité certaine puisqu'il s'agit de Cécube, plusieurs milliers de pièces de vaisselle en céramique à vernis noir et en céramique commune, des lingots de plomb et divers mobiliers secondaires[1]. La seconde épave contenait quelques centaines d'amphores d'un vin probablement assez médiocre, des céramiques communes, des éléments de meubles issus de la toreutique hellénistique délienne et des pièces de vaisselle métallique de très grande qualité, de véritables œuvres d'art[2]. Puisque les épaves ont transporté ces mobiliers "conjointement", il semble naturel d'attendre de retrouver la même logique de distribution en ce qui concerne les amphores de vin, les vaisselles à vernis noir et les vaisselles métalliques tout au long des circuits et des lieux de consommation.

Corpus

Notre base commune regroupe les attestations d'amphore Dressel 1, de vaisselle céramique à vernis noir et de vaisselle métallique et est constituée de 1660 enregistrements relatifs à des découvertes faites essentiellement en France (87,05 %), puis en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, au Luxembourg, en République Tchèque, en Autriche, en Hongrie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Slovaquie[3] (fig. 1). Néanmoins l'inventaire pour la moitié orientale de l'Allemagne et les pays d'Europe centrale concerne surtout la vaisselle métallique.

L'essentiel du corpus provient des sites d'habitat, au total 1294 sites soit 78 % du corpus, répartis entre 218 oppida, 68 agglomérations ouvertes, 295 établissements agricoles (fermes) et 713 habitats autres/indéterminés, le plus souvent des habitats ruraux trop mal renseignés pour être plus précisément caractérisés (fig. 2). La carte

1- Tchernia *et al.* 1978.
2- Baudoin *et al.* 1994.
3- Notre base de données a intégré les informations de la "BaseFer" de l'UMR 8546 à l'ENS qui nous a été très obligeamment transmise par Olivier Buchsenschutz, et de la "BaseFerme" de l'Inrap élaborée par François Malrain et Thierry Lorho. Nous les en remercions chaleureusement. Elles nous ont permis d'avoir un socle de départ de 710 sites auxquels nous avons ajouté 950 sites à partir d'un dépouillement bibliographique et des résultats de nos études directes.

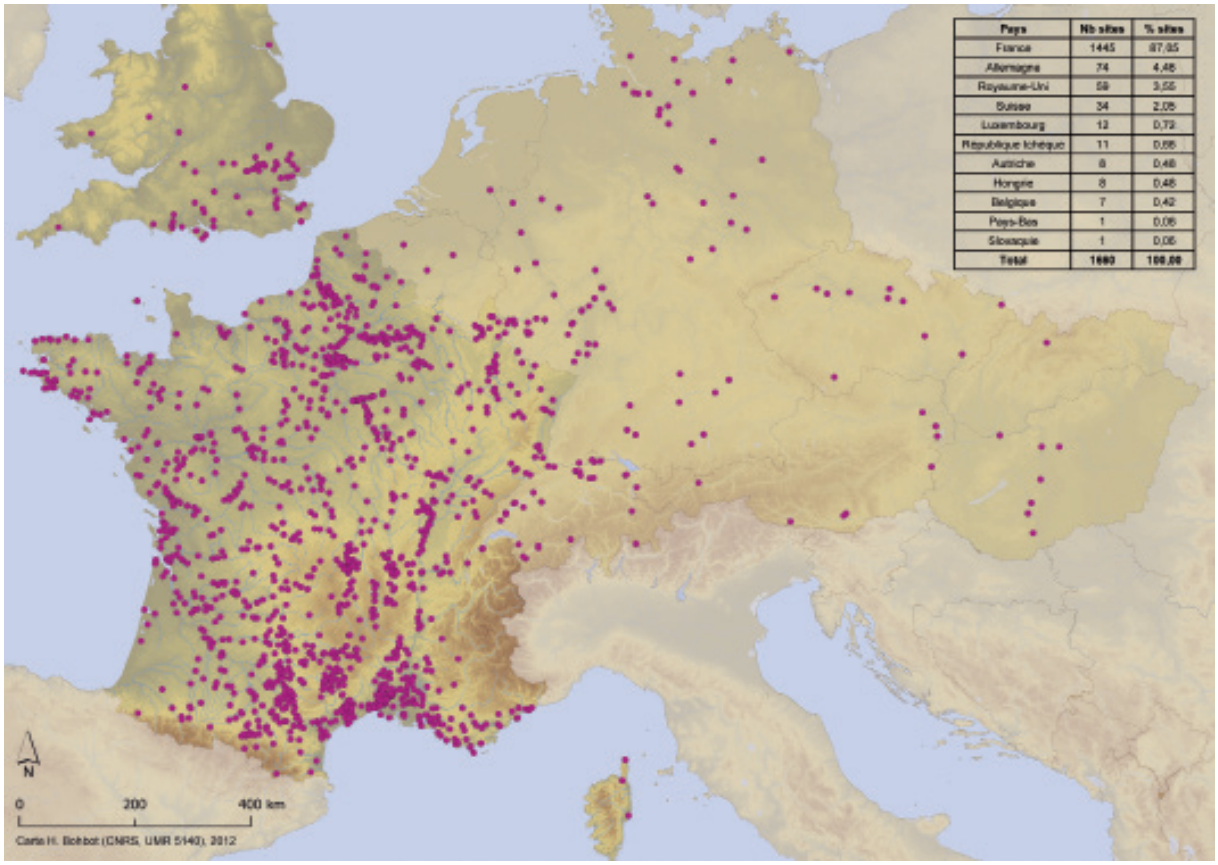


Fig. 1. Carte des sites inventoriés dans la base de données avec attestations d'amphore Dressel 1, de vaisselle céramique à vernis noir et/ou de vaisselle métallique (état juin 2012 : fond accentué = inventaire plus ou moins exhaustif ; fond atténué = inventaire partiel) (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

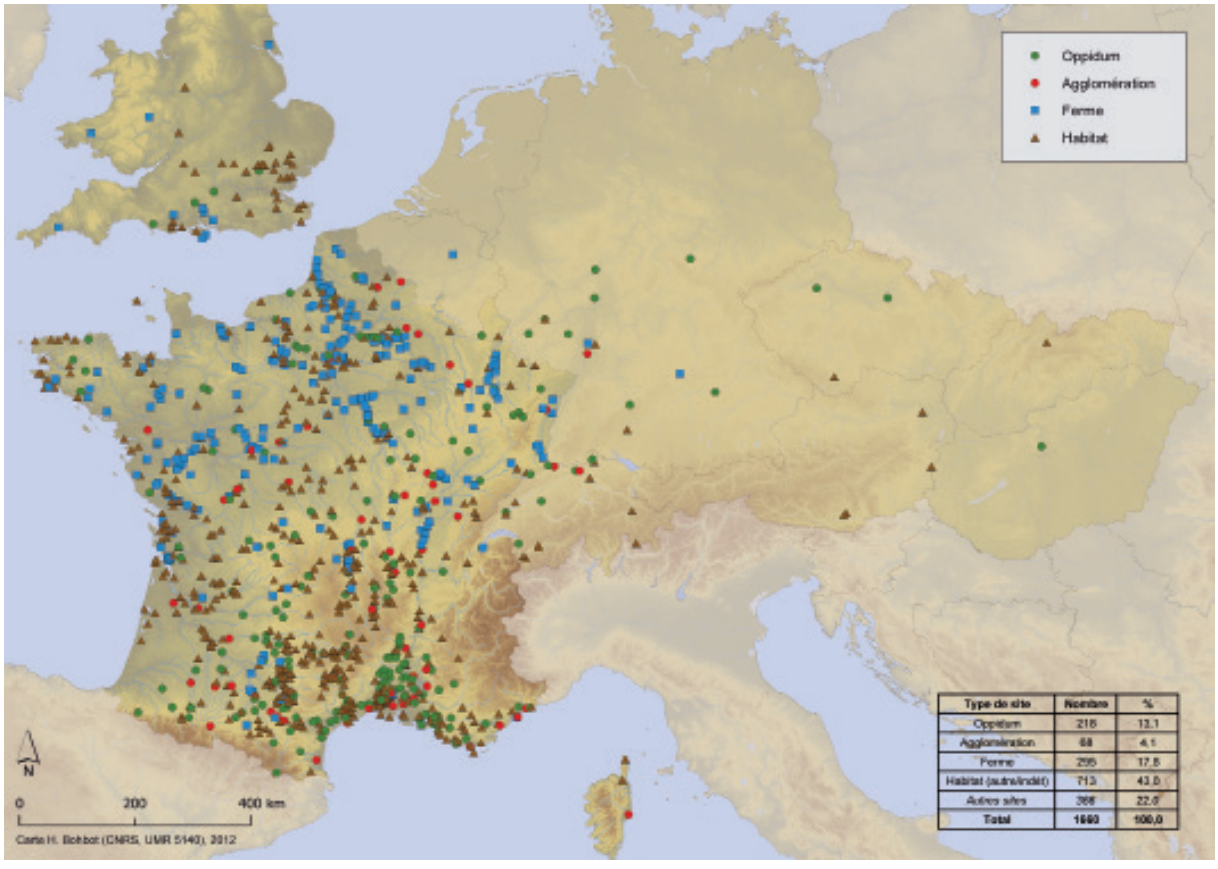


Fig. 2. Carte des sites d'habitat (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

montre une réelle distinction entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne, révélant essentiellement l'importance des fermes en Gaule interne et l'importance des oppida en Gaule méditerranéenne, où les fermes semblent totalement absentes[4].

Le reste des sites, au total 366 soit 22 % du corpus, est largement diversifié, avec 116 sites cultuels (sanctuaires, dépôts et grottes), 137 sites funéraires (nécropoles et tombes "isolées") et 113 autres sites parmi lesquels 24 mines, 18 camps romains, 18 gués, 4 aménagements de berges et enfin 49 sites indéterminés (découverte subaquatique, prospection ou non connu) (fig. 3). D'importantes différences régionales sont de nouveau clairement visibles, notamment en ce qui concerne les dépôts d'amphores et de vaisselles métalliques dans les sites cultuels et funéraires, en relation autant avec l'histoire des recherches qu'avec des questions culturelles et chronologiques.

Sur les 1660 sites répertoriés, 1516 ont livré des amphores Dressel 1, 582 de la vaisselle céramique à vernis noir et 261 de la vaisselle métallique[5] (fig. 4). Pour plus de la moitié des sites les importations ne concernent que le vin italien (54,9 %) et près d'un tiers des sites associent seulement amphores et vernis noir (27,9 %).

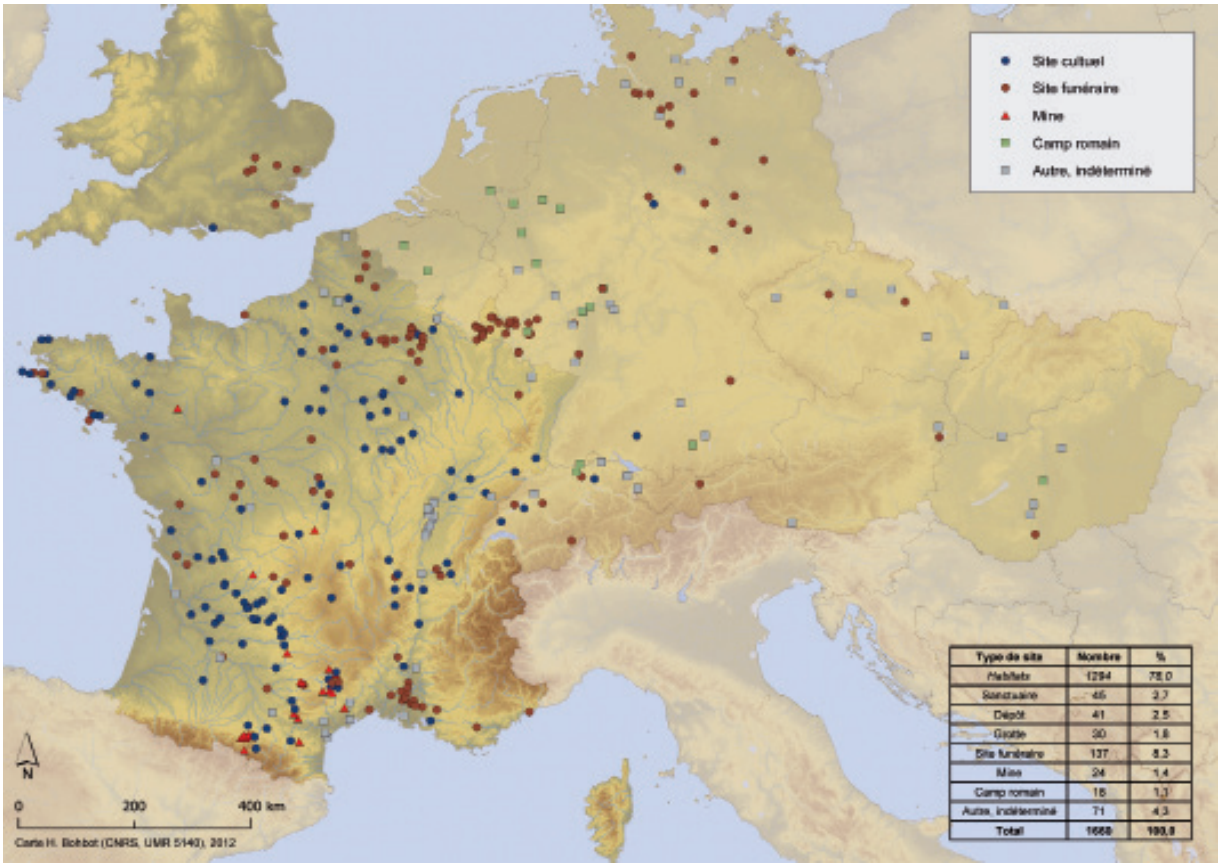


Fig. 3. Carte des autres sites (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

4- En lien avec l'histoire des recherches.
5- Corpus des mobiliers : amphore Dressel 1 : NFR = 1952292, NMI = 122895 ; céramique à vernis noir : NFR = 9824, NMI = 5728 ; vaisselle métallique : NFR = 962, NMI = 832.

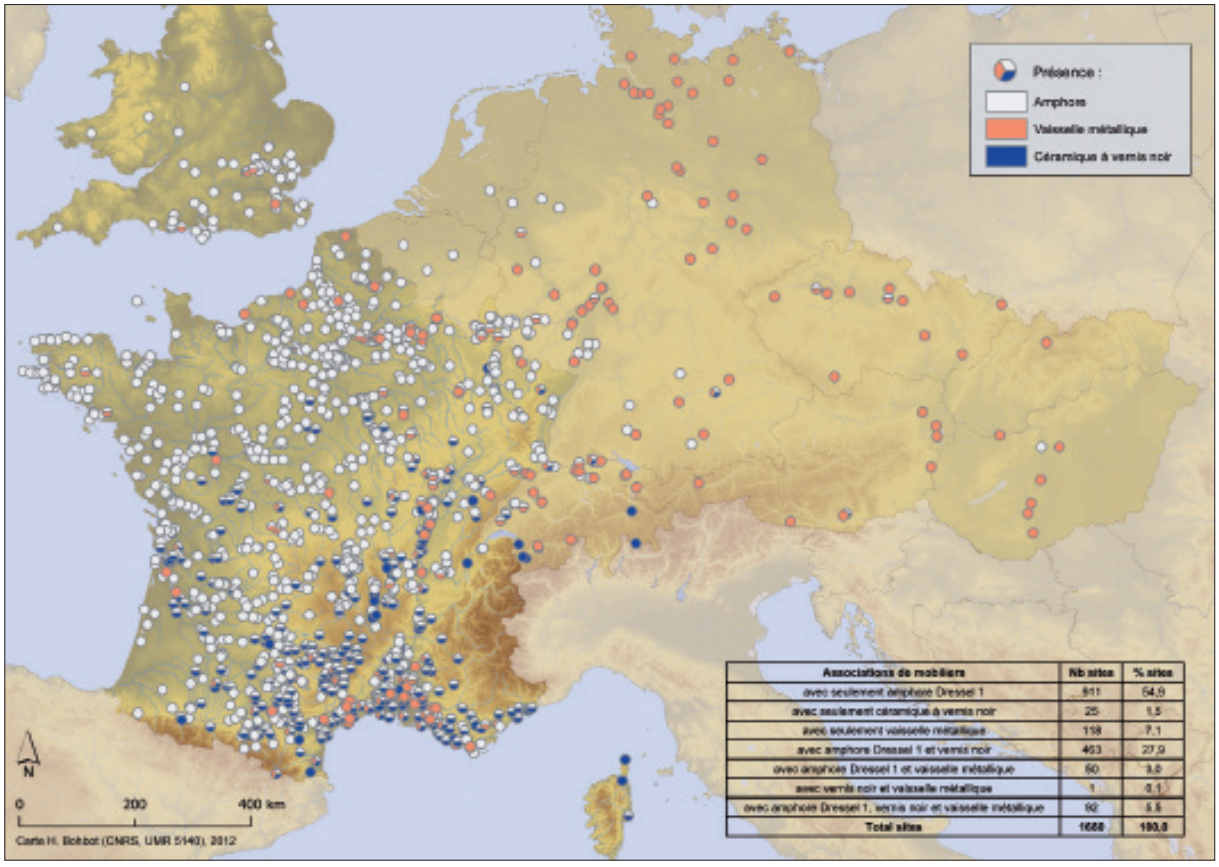


Fig. 4. Carte des attestations d'amphore Dressel 1, de vaisselle céramique à vernis noir et/ou de vaisselle métallique (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

L'association des trois catégories de mobilier ne concerne que 5,5 % des sites, et seuls 8,7 % des sites ne présentent aucune amphore (vaisselle à vernis noir, vaisselle métallique ou les deux).

Enfin, en ce qui concerne la chronologie, la très grande variabilité des datations et des durées d'occupation, qui s'échelonnent de LT C2 à la période augustéenne, rend très difficile une analyse diachronique fine des données par phase. Les occurrences selon la chronologie sont les suivantes : sites de LT C2 = 11 ; sites de LT C2 - D1 = 61 ; sites de LT C2 - D1 - D2 = 241 ; sites de LT D1 = 82 ; sites de LT D1 - D2 = 663 ; sites de LT D2 = 457 ; sites de LT D2 - Augustéen = 9 ; sites augustéens = 19 ; sites de La Tène indéterminés = 117. Les sites avec une occupation longue (LT C2, D1, D2) sont donc de loin les plus nombreux (965 sites). En outre, si l'on observe peu de sites avec des importations occupés uniquement à LT C2 et LT C2-D1 (72 sites), en revanche le nombre de sites avec importations augmente considérablement à LT D1 et D2, mais la très large majorité d'entre eux couvre les deux phases ou sont occupés uniquement à LT D2. Il sera ainsi indispensable dans un deuxième temps d'approfondir l'examen de la chronologie des sites et surtout des contextes.

Quoi qu'il en soit, ces données, bien que très disparates, renouvellent considérablement les connaissances que nous avions des modalités des distributions de ces trois catégories de mobiliers emblématiques des importations méditerranéennes en Europe occidentale, plus particulièrement ici italiques.

Les amphores

Une nouvelle carte de répartition

Les recherches sur les importations d'amphores italiques tardo-républicaines à l'échelle de ce vaste territoire reposent sur un corpus de 1952292 fragments, pour un total de 1516 sites, résultat notable autorisé par le dépouillement d'une documentation abondante. Le NMI qui en procède est lui aussi considérable puisqu'il atteint la somme de 122895 amphores (fig. 5). Pourtant, ces résultats sont encore probablement très largement en-deçà de la réalité, non seulement en raison de la documentation publiée trop souvent lacunaire (si la présence des amphores est mentionnée, elle l'est rarement dans le détail), mais aussi en raison du potentiel archéologique que l'on ignore encore pour de nombreux sites. Toujours est-il que, pour la première fois, nous sommes en présence de résultats en adéquation avec les estimations proposés à partir des résultats des analyses de M. Picon[6], qui évoquent un potentiel de 100 ateliers d'amphores ayant produit 100 millions de récipients. Ce nouveau corpus permet de renouveler un certain nombre de propositions depuis A. Tchernia, A. Fitzpatrick et M. Poux[7] et propose une nouvelle base statistique.

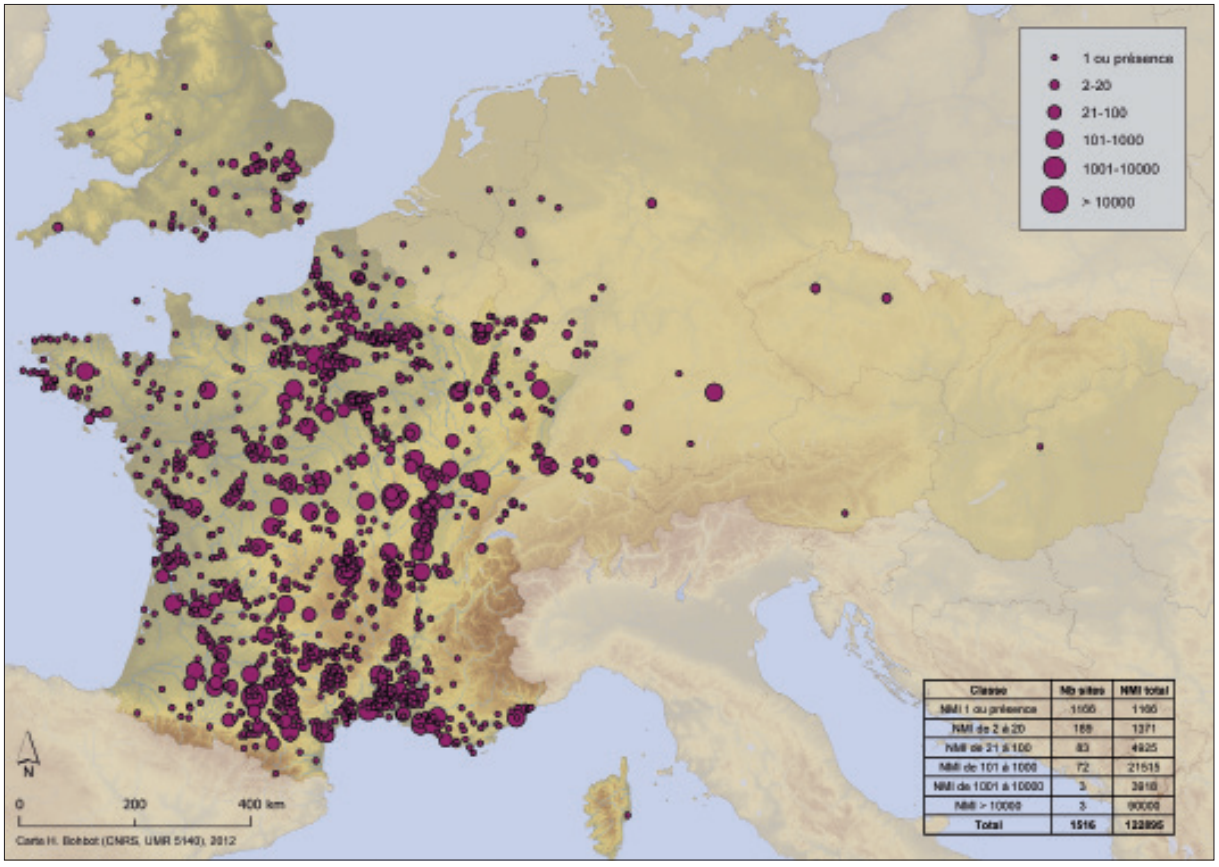


Fig. 5. Carte de répartition quantifiée en NMI des amphores Dressel 1 (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

6- Picon 1989 dans Hesnard *et al.* 1989.
7- Tchernia 1983 ; Fitzpatrick 1985 ; Poux 2004.

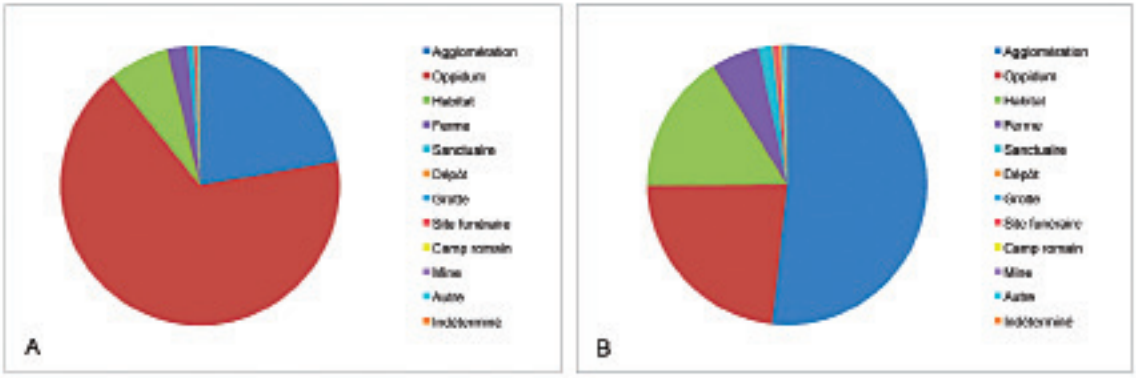


Fig. 6. Les différents contextes de distribution des amphores : **A**. Tous sites ; **B**. Tous sites sauf Bibracte et Corent.

Au regard de la carte de répartition des découvertes d'amphores républicaines italiques, qui met en relief la diffusion des vins italiens antiques en Europe occidentale (à l'exception de l'Espagne pour laquelle l'inventaire est en cours), plusieurs observations viennent alimenter une discussion largement entamée ces dernières années[8].

La première concerne les réseaux de diffusion, qui apparaissent incontestablement denses sur l'ensemble du territoire, témoignant d'une dynamique commerciale qui reste sensible partout, même dans la moitié Nord de la France, et battant ainsi en brèche l'idée d'un amoindrissement des flux au cours des acheminements vers les zones septentrionales. L'hypothèse de l'existence de verrous, au-delà desquels les importations sont moindres, voire nulles, n'est plus valable, notamment celui qui était proposé pour le *Belgium* en raison du texte de César[9]. Au contraire, toutes les régions sont de mieux en mieux caractérisées et semblent diversement desservies, comme la Bretagne, souvent laissée en marge[10], le Nord des Gaules[11] ou bien le Centre-Est, de la Bourgogne à l'Alsace[12], toutes figurant maintenant convenablement dans les réseaux, à l'exception de l'extrême Sud-Ouest, le pays Basque, ce qui doit tenir à l'état d'avancement des recherches.

La seconde remarque concerne l'abondance de données dans sa composante rurale, faciès qui renouvelle totalement ce que l'on pensait des importations d'amphores italiques toujours plus ou moins spécifiquement associées aux oppida, centres traditionnels de production et d'échanges. Le rôle du monde rural doit être réévalué à l'aune des découvertes, notamment dans la question de sa position de dépendance vis-à-vis de l'oppidum. Et l'on devra mettre en place une réflexion sur les modalités des distributions (directes ou indirectes?), voire même des changements dans les modalités au cours du temps (rôle des agglomérations *et/ou/puis* des oppida). Certes, le rôle des oppida reste important en terme de volume, puisque c'est toujours en ces lieux que l'on trouve les plus fortes concentrations, à l'exemple de Corent ou Bibracte.... mais on remarque que le rôle des autres types d'habitats, une fois "délesté" du poids des résultats des oppida les plus importants, est une réalité tangible (fig. 6).

8- Tchernia 1986 ; Poux 2004 ; Olmer 2003 ; Loughton 2009.
9- Ginoux & Poux 2004.
10- Galliou 1982.
11- Laubenheimer & Marlière 2010.
12- Olmer 1997 ; Baudoux 1996.

Les fermes, les établissements ruraux et les agglomérations ont bénéficié d'importants volumes d'importations ou du moins d'un bon effet de capillarité. Le corpus indique que 975 établissements ruraux (dont 295 fermes) ont reçu des amphores. Il reste toutefois à entreprendre une recherche pour hiérarchiser les données, notamment connaître le nombre d'amphores pour chaque type d'établissement, ou bien les catégories de vins et leurs origines, car il ne s'agit pas d'un vin universel mais de vins avec des qualités, des goûts et des coûts très différents... Ces questions nous permettent d'appréhender la qualité des produits et donc de hiérarchiser à terme les consommateurs : qui boit du "bon" vin ? qui boit du "mauvais" vin ? afin d'apporter des réponses sur les choix commerciaux et sociétaux.

Chronologie et faciès en Gaule

Du point de vue chronologique, les importations de vins semblent plutôt plus précoces sur les agglomérations, puis les établissement ruraux, que sur les oppida. Les questionnements sur la dépendance des uns vis à vis des autres restent les mêmes (fig. 7).

En terme de distribution, on observe traditionnellement deux faciès en Gaule (fig. 8). Le côté ouest de la Gaule semblerait connaître un faciès où les Dressel 1 A seraient majoritaires, ce qui a conduit à proposer des datations plutôt précoces, à l'acception d'un *floruit* entre les années 150 et 120 a.C. ; puis les importations auraient eu tendance à diminuer assez fortement dès le premier quart du Ier s. a.C., d'autant que les Dressel 1B semblent quant à elles plutôt rares[13]. Au contraire, dans la zone est de la Gaule on observerait une absence d'amphores jusque dans les années -130/-120 a.C., traduisant une montée en puissance des importations de vins plutôt lente, puis un *floruit* des amphores, notamment des Dressel 1B, dans le deuxième quart du siècle, avec une continuité des importations jusqu'aux marges de la période augustéenne entre le pays éduen et la

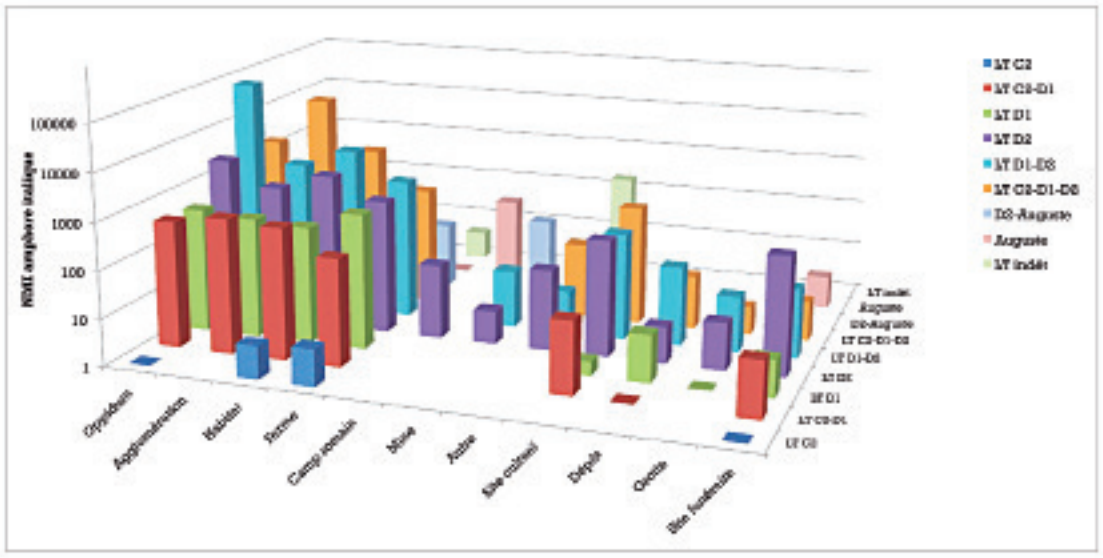


Fig. 7. La chronologie des amphores en fonction des types de contextes.

13- Lemaître & Sanchez 2010.

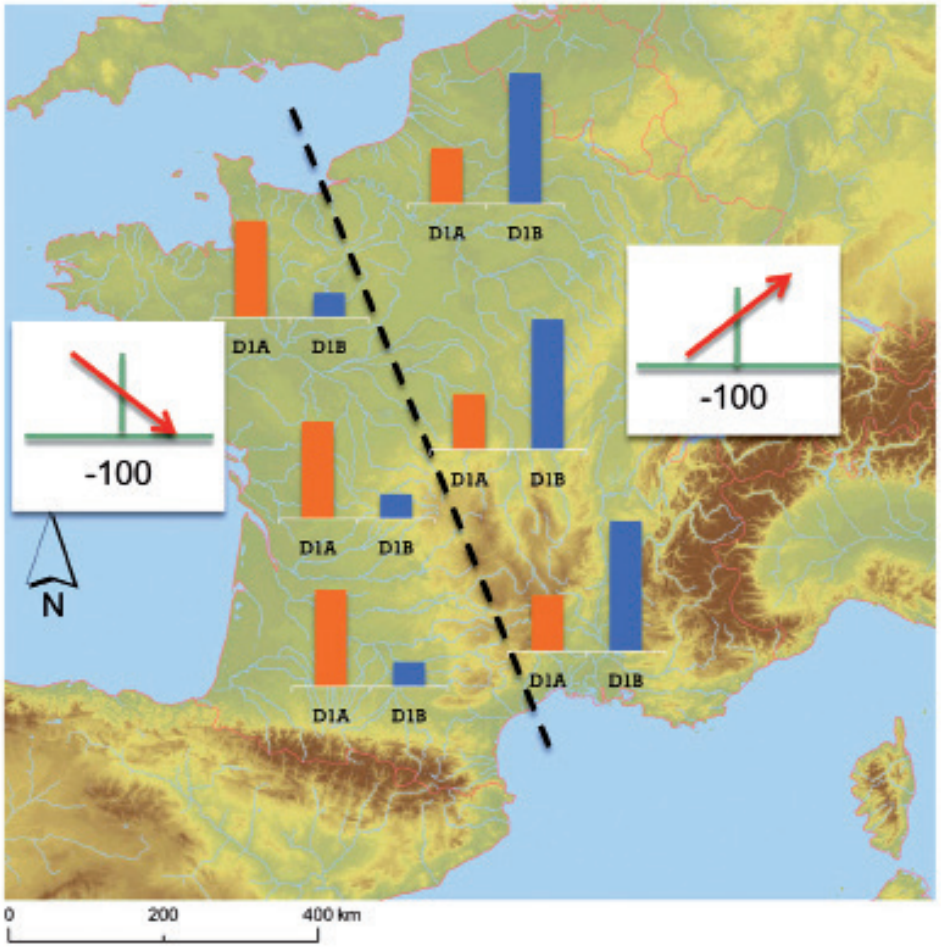


Fig. 8. Schéma illustrant les distributions théoriques des amphores Dressel 1A et Dressel 1B en Gaule.

Grande-Bretagne[14]. Une exception toutefois, à Lyon, où il est proposé qu'il n'y ait plus d'amphores républicaines dès le milieu du siècle[15], hypothèse susceptible d'être contestée à terme.

Au regard de la distribution des amphores portant des estampilles[16], ces différents faciès sont confirmés au moins entre deux grandes zones (l'Isthme Aude-Garonne et le Centre-Est de la Gaule) qui expriment des origines d'approvisionnements différentes entre le Latium/La Campanie et l'Etrurie méridionale (fig. 9).

À propos du faciès concernant l'Ouest de la France et cette différence chronologique importante, M. Loughton a mis en évidence la complexité des problèmes typologiques des amphores italiques, notamment dans l'expression de son groupe Dressel 1G (fig. 10)[17], actuellement le meilleur exemple pour illustrer les diffi-

14- Olmer 2003 ; Sealey 2009.
15- Desbat 1998.
16- Olmer 2003.
17- Loughton 2003.



58. Carte des diffusions privilégiées vers l'ouest de la Gaule au travers des séries de timbres AELI, RODO/GALLI, ALFI, ALEX, CAVCAS, HEAE, HELIO, BAR, APO (A.PO), PARNA, SVR.



59. Carte des diffusions privilégiées vers l'est et le centre-est de la Gaule au travers des séries de timbres AXIT, SOS, SOTI, ACA, ACR, APOL, ARME, ARTE, EVA, MAHE, MAVRO, MEDE, IRENAE, NEO, NVN, APEL, PHILOX, PRO, PROT, SACAFI, SEL, SIN, TEV, LIB.

Fig. 9. Schéma de distribution des amphores portant des estampilles en Gaule : Latium/Campanie vers l'ouest et Etrurie vers l'Est.

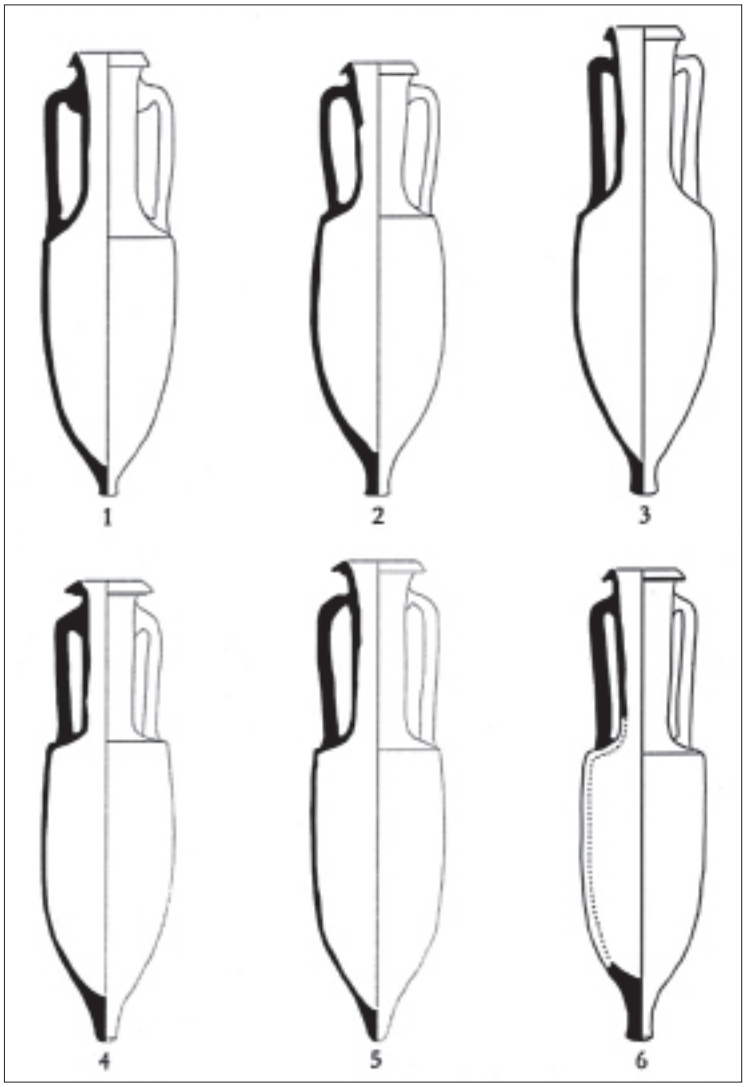


Fig. 10. Le type Dressel 1G (Loughton 2003, 570).

cultés à dater les amphores et par conséquent à dater les contextes avec ce mobilier[18]. Il apparaît hasardeux au regard de ces amphores "archaïsantes" assez nombreuses finalement de continuer à dater à partir des seuls bords d'amphores, car les incohérences qui sont susceptibles d'en découler sont considérables. Il est très probable que certains ateliers ont connu une production dans la longue durée sans jamais changer de type d'amphores et si l'on accepte une pérennité des importations selon les mêmes réseaux d'approvisionnement, des amphores aux modèles anciens seront encore importées dans le Ier s. a.C. Un certain nombre de révisions de la datation des contextes pourrait nous aider à mieux les comprendre et le critère de l'absence de D1B ne serait plus un garant de précocité. À terme, il serait possible de rééquilibrer les deux faciès de la Gaule, à ce jour dichotomiques.

Approvisionnements et groupes de production

La série P. MAR pointe des approvisionnements ciblés sur l'axe Aude-Garonne, mais soulève également le rôle de la péninsule Ibérique. La question de la production de Dressel 1 en Catalogne et en Andalousie mériterait d'être mieux posée ; or les recherches se concentrent sur les Pascual 1, dont la production massive et la diffusion démarrent au milieu du Ier s. a.C., notamment vers la Gaule[19].

Pourtant des Dressel 1 sont bien produites en Andalousie[20], tout comme quelques ateliers de Catalogne montrent timidement ces productions précoces[21]. Tout récemment, M.-P . Jézégou et C. Sanchez confirment que les Dressel 1 de l'épave de Cap Béar 3 étaient catalanes[22]. Des ateliers de Dressel 1 existent également en Gaule : à Lyon, Marseille, Saint-Just d'Ardèche, Magalas à Montfo ou bien à Agde[23]. Dans ce dernier cas, sa production remonte à la seconde moitié du IIe s. a.C., ce qui en fait l'atelier d'amphores romaines le plus ancien de Gaule. Sa pâte est marbrée et pourrait être repérée sur l'isthme Aude-Garonne, où semble-t-il ces types d'argiles sont assez fréquentes[24].

Depuis leur développement dans les années 1970, les analyses physico-chimiques et pétrographiques sur les argiles des amphores sont restées le seul outil pour identifier les ateliers de production en Italie[25]. G. Thierrin-Michael a apporté des solutions de lecture des pâtes[26] qui permettent de reconnaître des groupes de pâtes (souvent assez grossières) et de tenter de déterminer les groupes pour différentes zones d'exportation. Si l'on a longtemps pensé que tous les vins d'Italie étaient exportés de manière aléatoire -"les vins viennent du Latium, d'Etrurie et de Campanie"-, il s'avère qu'en réalité à des zones de production correspondent des zones de distribution, et qu'il faut donc chercher à reconnaître le groupe "dominant" pour chaque région, ainsi que le cortège des groupes "mineurs" qui l'accompagne. À terme l'exercice permettrait de mesurer les différences et les correspondances entre les réseaux de distribution, après avoir réalisé des analyses en laboratoire.

À Bibracte, le groupe dominant est représenté par les trois ateliers de l'*ager Cosanus*[27] (Albinia, La Feniglia, Cosa), accompagnés des ateliers satellites, au nombre de 40 environ. On ne sait pas encore évaluer la part de chaque groupe satellite (de 2 à 15 %). Idéalement, pour chaque site, il faudrait tendre à mettre en corrélation les différentes parties des amphores (bord, épaule, fond) et les argiles, et ne pas préjuger des datations avec les seuls bords[28].

18- Olmer 2012.
19- Olmer 2012.
20- Benquet & Olmer 2002.
21- Lopez Mullor & Martin Menéndez 2006.
22- Information inédite, je remercie mes collègues pour les échantillons de pâte.
23- Dangréaux & Desbat 1997 ; Bertucchi 1992 ; Laubenheimer *et al.* 1989 ; Py 2001.
24- Information M. Loughton.
25- Hesnard *et al.* 1989.
26- Thierrin-Michael 2003.
27- Olmer 2003.
28- Olmer 2012.

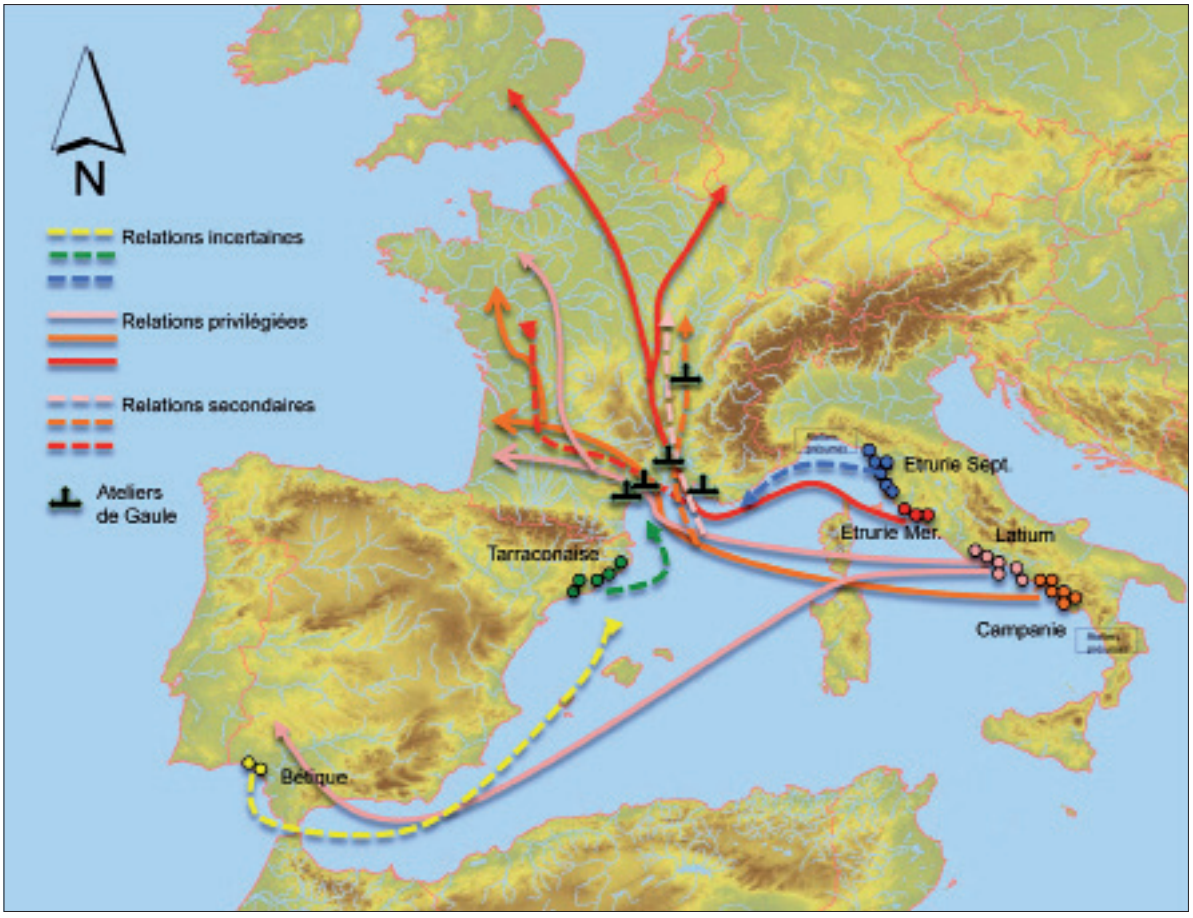


Fig. 11. Proposition de schéma des distributions d'amphores en Gaule.

Au final, les origines sont diverses et le réseau des distributions est complexe. À des zones de productions correspondent des zones de distributions, les régions se répondant (fig. 11) :

– l'Étrurie méridionale alimente les réseaux de la France du Centre-Est (flèche pleine rouge) ;

– le Latium envoie une partie de ces productions vers l'Andalousie (flèche pleine rose) ;

– la Campanie et le Latium alimentent très largement l'isthme Aude-Garonne (flèche pleine orange).

En outre, au-delà du "groupe dominant", on perçoit le rôle des "groupes mineurs" (flèches en pointillés) et il serait nécessaire de mieux caractériser le rôle des zones de production actuellement encore négligées que sont la Bétique, la Catalogne, la Gaule méridionale et les zones vinicoles de l'Italie où l'on rencontre peu d'attestation d'ateliers (Ligurie, Etrurie septentrionale, Calabre).

Les vaisselles céramiques

Les importations de vaisselle céramique forment généralement un bon marqueur chronologique mais également une trace des relations pouvant exister entre les peuples gaulois et les rivages méditerranéens. Nous nous bornerons ici à évoquer le cas de la Gaule, les importations de céramiques étant exceptionnelles dans le reste de la Celtique et assez mal documentées[29], et uniquement des importations méditerranéennes, les importations entre les différents peuples celtes étant ardues à repérer et ne portant que sur quelques productions assez mal connues de ce côté-ci de l'Europe[30]. Concernant les différentes productions, l'analyse porte essentiellement sur les céramiques italiques à vernis noir (CIVN, campanienne A et B principalement), avec quelques rappels si besoin sur les autres productions attestées, telles que les céramiques à pâte claire.

Nouvelle carte de répartition

La carte, qui vient compléter les premières répartitions proposées pour la France[31] en y intégrant une notion de quantité et en élargissant le cadre aux pays d'Europe occidentale, recense 582 sites ayant livré des fragments de vaisselle à vernis noir (fig. 12). Nous avons volontairement écarté les péninsules Ibérique et Italique[32]. Le travail est toujours en cours d'élaboration et bien entendu les avancées des recherches, notamment préventives, apporteront leur lot de découvertes qui modifieront encore cette répartition.

Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des vaisselles à vernis noir importées se concentre le long des rivages méditerranéens. Ensuite, on note une répartition préférentielle le long des grands axes de circulation que sont les vallées, notamment les axes Aude-Garonne, Rhône-Saône et Loire-Allier. Enfin, on remarquera une diffusion de plus en diffuse au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Méditerranée. Les derniers grands points de fixations correspondent aux agglomérations (agglomérations ouvertes et oppida). En fin de compte, ce schéma de diffusion vers l'intérieur des terres reste assez semblable dans ses grandes lignes à celui des amphores. Doit-on voir là une relation de type cargaison principale ou fret d'accompagnement comme il est souvent proposé ? Nous allons voir que, à notre avis, la réalité semble un peu plus nuancée.

Quelques aspects de la chronologie de diffusion en Gaule interne

Les premières importations touchent bien entendu les rivages de la Méditerranée. Vers l'intérieur des terres, on note quelques importations éparses dès le IIIe s. a.C., ces éléments étant bien souvent malheureusement hors contexte ou bien présents dans des contextes du IIe s. a.C. On notera, par exemple, une anse horizontale de cratère dans un ensemble de la première moitié du IIIe s. a.C. à Clermont-Ferrand "La Grande Borne"[33], les timbres L. SAURA de Toulouse "Saint Roch" et Vieille-Toulouse[34], la présence de céramiques de Teano à Hières-sur-Amby "Larina"[35] ou bien encore des fragments de l'atelier des Petites Estampilles à Vienne[36]. Ces exemples montrent quelques contacts vers l'intérieur des terres. Pour cette période, on ne peut pas a priori parler de commerce, ni même semble-t-il de contacts fréquents et pérennes. Il faut attendre la fin du IIIe s. a.C. et le début du siècle suivant pour commencer à entrevoir une "normalisation" des échanges avec la Gaule interne, avec notamment des ensembles comportant des fragments de bols Lamb 27ab dans des ensembles datés

29- Ainsi, à Manching, on relève seulement 5 tessons de céramiques à vernis noir : Stöckli 1979.
30- On pense par exemple aux importations de céramique dite "graphitée" provenant d'Europe centrale que l'on trouve parfois sur certains sites de Gaule (par exemple : Pesteil 2007).
31- Morel 1990a ; Morel 1990b ; Colin 1998.
32- Pour la première, on pourra se référer aux cartes présentées dans Luik 2002. Pour la seconde, il aurait été illusoire d'essayer de tracer les céramiques à vernis noir, même en se cantonnant aux seules campaniennes universelles.
33- Deberge *et al.* 2007a.
34- Gorgues 2010.
35- Morel 1990b.
36- Perrin & Bellon 1992.

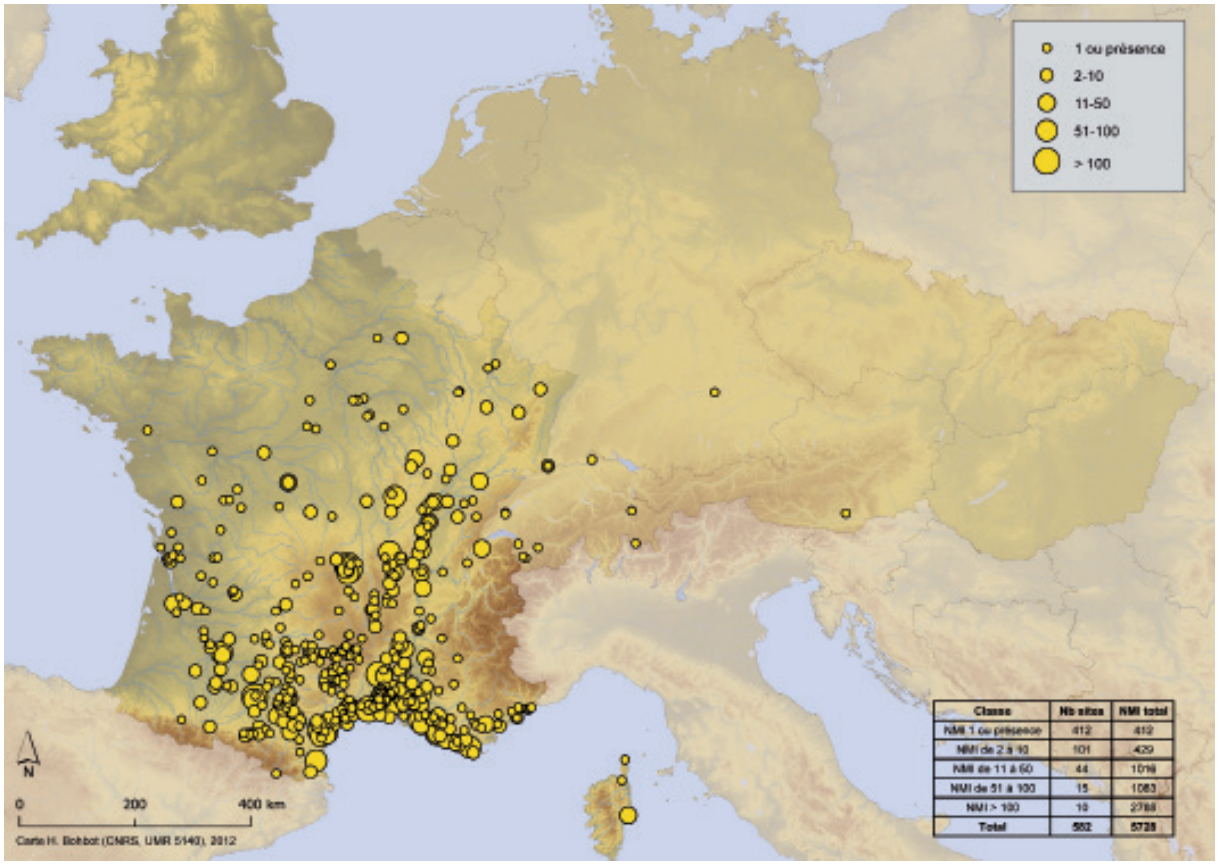


Fig. 12. Carte de répartition quantifiée en NMI des céramiques à vernis noir (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

de la fin de La Tène C1 à Clermont-Ferrand "Gandaillat"[37]. Par la suite, à partir de 175-150 a.C., de nombreux sites livrent des importations de CIVN principalement de type campanienne A. On citera notamment les sites de Verdun-sur-Le Doubs "Le Petit Chauvort"[38], Clermont-Ferrand "La Grande Borne" et "Gandaillat"[39], Toulouse "Saint-Roch" et Vieille-Toulouse[40]. Là encore, ces sites se situent tous le long de grands axes de communications et appartiennent la plupart du temps à la catégorie des agglomérations ouvertes. On notera que pour cette première phase d'importation de vases à vernis noir, les amphores semblent absentes ou en tout cas, peu représentées. Seule la région toulousaine semble montrer une concomitance entre les amphores italiques et les vases campaniens dès la première moitié du IIe s. a.C. Ailleurs en Gaule interne, la plupart des sites livrant des CIVN à date haute ne fournissent pas de matériel amphorique[41]. Le commerce de ces céramiques - si l'on peut qualifier de "commerce" les quelques centaines de vases arrivant en Gaule interne - doit donc être au début déconnecté de celui du vin.

37- Deberge *et al.* 2007a.
38- Barral 1994.
39- Deberge *et al.* 2007a et b.
40- Par exemple : Bats 1986 ; Gorgues 2010.
41- Loughton 2000 ; Verrier & Videau 2001.

Par la suite, après le milieu du IIe s. a.C., on assiste à la fois à l'explosion du commerce du vin et à celui des campaniennes. Nous ne reviendrons pas sur le développement fulgurant de ce commerce, mais nous noterons que vers 150-125 a.C., si les amphores vinaires semblent se diffuser un peu partout en Gaule, les vases à vernis noir se limitent encore aux mêmes zones que la période précédente, à savoir les grandes vallées en contact direct avec la Méditerranée. Toutefois, les statuts des sites se diversifient : outre les agglomérations ouvertes, on commence à reconnaître des importations sur des sites de moindre statut de type ferme indigène. Ces sites, loin de présenter des caractères aristocratiques, ont pourtant l'opportunité de s'approvisionner en vernis noir. Nous serions enclin à voir là un effet d'aubaine, avec des sites se situant à proximité des grandes voies de passages des marchandises et ayant un accès plus facile à des marchandises "exotiques". Ainsi, dans la vallée de la Saône, on citera les sites de Azé "Le Saulé"[42], Uchizy "En Bénin"[43] ou encore Authumes "Le Tertre"[44]. Dans le Massif Central, les sites de Clermont-Ferrand "Gandaillat"[45] et Saint-Ours "Le Bru"[46] appartiennent eux aussi à la catégorie des fermes indigènes.

Après 125 a.C., il semble que le réseau d'approvisionnement en CIVN se capillarise avec toujours des sites de forts statut, notamment des oppida,s mais également d'autres sites plus modestes. D'un point de vue chronologique, on remarque que si les grandes cités gauloises du Centre-Est et de l'Ouest de la France reçoivent leur lot de CIVN, les sites situés plus au nord semblent devoir attendre le début, voire le milieu, du Ier s. a.C. pour être approvisionnés. On notera là-encore une dichotomie entre importation de vin et importation de vaisselle. Ainsi, sur un site alsacien comme Saverne "Le Fossé des Pandours", on trouve des amphores dès la phase La Tène D1 alors que les campaniennes sont absentes : il faut attendre la phase suivante pour voir l'apparition de celles-ci[47]. Les quantités de vernis noir retrouvés sur les sites de Gaule du Nord sont de toute façon extrêmement réduites avec souvent moins d'une dizaine de fragments, comme par exemple au Titelberg[48].

Des faciès régionaux

Les recherches dans le Sud de la France ont mis en évidence des faciès régionaux dans l'approvisionnement des vaisselles à vernis noir sur les rivages nord-occidentaux de la Méditerranée. Ainsi, pour le Ier s. a.C., P. Arcelin montre que dans une grande zone centrée sur le triangle bas-rhodanien, les campaniennes A restent majoritaires alors qu'ailleurs, tant en Catalogne qu'en Languedoc occidental, les céramique de type B calénien prennent le pas sur la production napolitaine durant les premières décennies du siècle[49]. De même, entre Arles et Marseille et le long de la côte provençale, on relève la présence récurrente de campanienne C sicilienne. Pour l'auteur, ces faits sont dus aux relations entre la métropole phocéenne et la Grande Grèce, puis plus particulièrement avec Naples[50]. La question de l'implantation romaine avec notamment la fondation de Narbonne en 118 a.C. pourrait également avoir joué un rôle dans le remplacement des lieux de provenance des campaniennes avec le passage du type A napolitain au type B calénien. Ainsi, nous pourrions observer des choix privilégiés dans les approvisionnements, dus semble-t-il à des intérêts communs, voire des alliances entre cités consommatrices et/ou régions de production. Dans le cas de Marseille, l'hégémonie de celle-ci sur le sud de la Gaule a même permis une diffusion de produits dont elle était destinataire – demandeuse ? – dans un premier temps, puis distributrice.

42- Barthélémy 1988.
43- Barral 1994.
44- Barral & Videau 2005.
45- Deberge *et al.* 2007b.
46- Mennessier-Jouannet *et al.* 2005.
47- Fichtl & Adam 2002.
48- Metzler 1995.
49- Arcelin 2000.
50- Voir également à ce sujet Morel 1990b.

On peut se demander quel impact ont eu ces “arrangements” commerciaux entre Méditerranéens sur les importations en Gaule interne. On sait, à travers l'exemple des amphores, que certains contacts sont noués entre des régions – des peuples particuliers ? – de Gaule interne et des régions productrices de vins, voire avec certaines familles de négociants[51].

Pour la Gaule interne, une première donnée concerne le rapport entre le type A et le type B campanien. J.-P. Morel notait déjà que la prédominance d'un type sur l'autre avait surtout une valeur chronologique[52]. Ainsi, pour caricaturer, un site du IIe s. a.C. comprend essentiellement de la campanienne A, un site du Ier s. a.C. essentiellement de la campanienne B. Un site ayant à proportions égales le type A et le type B serait soit un site chronologiquement à cheval sur ces deux siècles, soit à occupation longue. Cette constatation ne semble pas devoir être remise en cause encore actuellement, même si l'on place le basculement de l'un à l'autre dans le courant du premier quart du Ier s. a.C.[53]. Toujours est-il que l'on ne retrouve pas la perduration des importations de campanienne A que l'on connaît pour les régions du Languedoc oriental et la Provence. Dans ce cas précis, les échanges ayant lieu sur les bords de la Méditerranée ne semblent pas influer outre mesure sur les contacts avec la Gaule interne, à moins de considérer que toute la Gaule est à rapprocher du faciès languedocien occidental et serait en rapport avec la mainmise romaine sur ce commerce, soit un raccourci rapide et indéfendable en l'état.

En revanche, si l'on compare des faciès entre des lots céramiques provenant de différentes régions, on remarque quelques différences qui ne semblent pas fortuites. Nous allons évoquer l'exemple de quelques sites tous datés de la seconde moitié du IIe s. a.C., situés pour certains dans la moyenne vallée de la Saône, pour d'autres, dans la région de Clermont-Ferrand, en plaine de Grande Limagne. Si l'on retient comme grandes formes les assiettes, les coupes, les bols et les coupes à anses[54], on remarque que dans la vallée de la Saône, la forme prédominante est l'assiette. Les proportions semblent plus mitigées en plaine de Grande Limagne avec une répartition voisine entre les coupes et les assiettes, les bols étant, comme pour les sites du val de Saône toujours moins bien représentés. Il semble donc que, pour des sites d'une même période nous ayons là des faciès différents selon les régions consommatrices.

On peut également rajouter à l'équation d'autres classes de céramiques importées. Ainsi, si l'on prend en compte, en plus des CIVN, les pâtes claires (CL-REC) on remarque que les proportions entre ces deux classes varient grandement selon les deux grandes régions évoquées précédemment. Ainsi, dans la moyenne vallée de la Saône, on retrouve quasiment à égalité des importations de vernis noir et de pâte claire. Pour la plaine de Grande Limagne, la situation diffère nettement avec des proportions entre CIVN/CL-REC plus proches des 70 %/30 %[55].

La classe des céramiques à pâte claire regroupe à la fois de la vaisselle de table (coupes, coupes à anses), de service (cruches) ou encore de cuisine (mortiers). Notons tout de suite que les formes importées les mieux représentées sont, de loin, les cruches. Si l'on prend ces dernières, on s'aperçoit à nouveau que des disparités existent entre différentes régions de Gaule interne. Ainsi, dans la moyenne vallée de la Saône (toujours pour la même époque, soit la secocnde moitié du IIe s. a.C.), la très grande majorité des cruches sont de formes CL-REC 2b[56]. Pour la région proche de Clermont-Ferrand, le constat est plus nuancé avec à la fois des CL-REC 2b, mais également quelques éléments se rapprochant de la forme CL-REC 1a[57]. Si l'on étend géographiquement notre

51- Voir les différents exemples proposés grâce au timbrage dans Olmer 2003.
52- Morel 1990a.
53- Voir par exemple à Narbonne : Sanchez 2007.
54- Deberge *et al.* 2007a.
55- Deberge *et al.* 2007a.
56- Selon la typologie du DICOCER (Py 1993)
57- Deberge *et al.* 2007a.

rapide analyse, on s'aperçoit que pour la région toulousaine, toujours pour la même période, les cruches CL-REC 1a sont majoritaires pour ne pas dire exclusives de toutes autres formes[58].

Ces quelques exemples semblent donc montrer que selon les régions de Gaule interne, on reconnaît des faciès d'importations de vaisselle céramique différents. La grande question est donc de savoir si cela est dû à un choix de la part des consommateurs gaulois ou bien s'ils sont tributaires des réseaux d'importations. À notre avis, la réponse est à chercher entre ces deux idéaux-types. D'un côté, il nous semble évident que le consommateur choisit le produit qui lui plaît. Pourtant, dans le cas d'importations à grande distance, il doit être tributaire des grands réseaux d'importations. Ainsi, le choix des formes dans la vaisselle de table à vernis noir doit selon nous être vu comme une demande de la part du consommateur, une forme plate n'ayant certainement pas la même utilisation qu'une forme plus profonde. A contrario, concernant des céramiques plus communes comme les pâtes claires, une cruche reste une cruche, un vase servant à servir ou puiser un liquide. Ici, la typologie nous renseigne sur des régions de provenance différentes. Même si l'on considère qu'une partie du mobilier à pâte claire peut être fabriqué en Italie, ou plus près de la Gaule interne, sur les rivages nord-occidentaux de la Méditerranée, les arrivées de ces produits doivent s'effectuer selon quelques points en contact direct avec l'intérieur des terres. On pourrait par exemple voir d'un côté le rôle de Marseille (ou d'Arles ?) contrôlant une partie du commerce en direction de la vallée de la Saône, et de l'autre, le rôle de Narbonne (ou d'Agde ?) vers les marchés de l'isthme gaulois. Pour ce dernier point, on remarquera que dans les ensembles narbonnais de la deuxième moitié du IIe s. a.C., la cruche CL-REC 1a est la seule forme de cruche reconnue au sein des pâtes claires[59].

Notre vision peut sembler ici trop méditerranéo-centriste, avec un contrôle du commerce organisé par des acteurs grecs ou romains. Quelques données bien trop disparates laissent entrevoir que certains marchands ou intermédiaires méditerranéens sont installés en Gaule interne. On rappellera, par exemple, le texte de César évoquant les marchands de Cenabum ou de Cabillodunum[60]. Un graffito EUKRITUL[...] provenant de Roanne fait dire à J.-P. Morel qu'un Eukritos, fils de L..., pourrait bien être un commerçant, ou tout du moins, un Grec installé en territoire gaulois[61]. D'un autre côté, certains textes nous renseignent sur le fait que les "indigènes" contrôlent ou en tout cas prennent à leur compte une partie du commerce. Ainsi, pour une période un peu plus ancienne – la deuxième Guerre punique – Polybe rappelle que les populations gauloises de la vallée du Rhône possèdent des bateaux leur servant à commercer par voie maritime[62].

Les vaisselles métalliques

La réflexion porte sur les vaisselles métalliques dites "tardo-républicaines" associées dans leur contexte méditerranéen au banquet et à la consommation du vin[63]. Les types attestés correspondent à des modèles italiques bien connus sauf exception, notamment quelques éléments atypiques de facture celtique encore mal documentés[64] (fig. 13). Ils se répartissent en onze formes principales, répondant à six fonctions (recevoir, laver,

58- Gorgues 2010.
59- Sanchez 2009.
60- César, *BG*, 7.3 et 7.90.
61- Morel 1997.
62- Polybe, *Hist. Gen.*, 3.42
63- Feugère & Rolley 1991.
64- Par exemple, anse de cruche à œillets et rivets émaillés de Bibracte : Girard *et al.* 2008, 86 ; possible couvercle de cruche à attache à rivets émaillés de Verna : Perrin & Schönfelder 2003, 47, cependant son identification comme pièce de vaisselle est discutée : Bozic 2003.

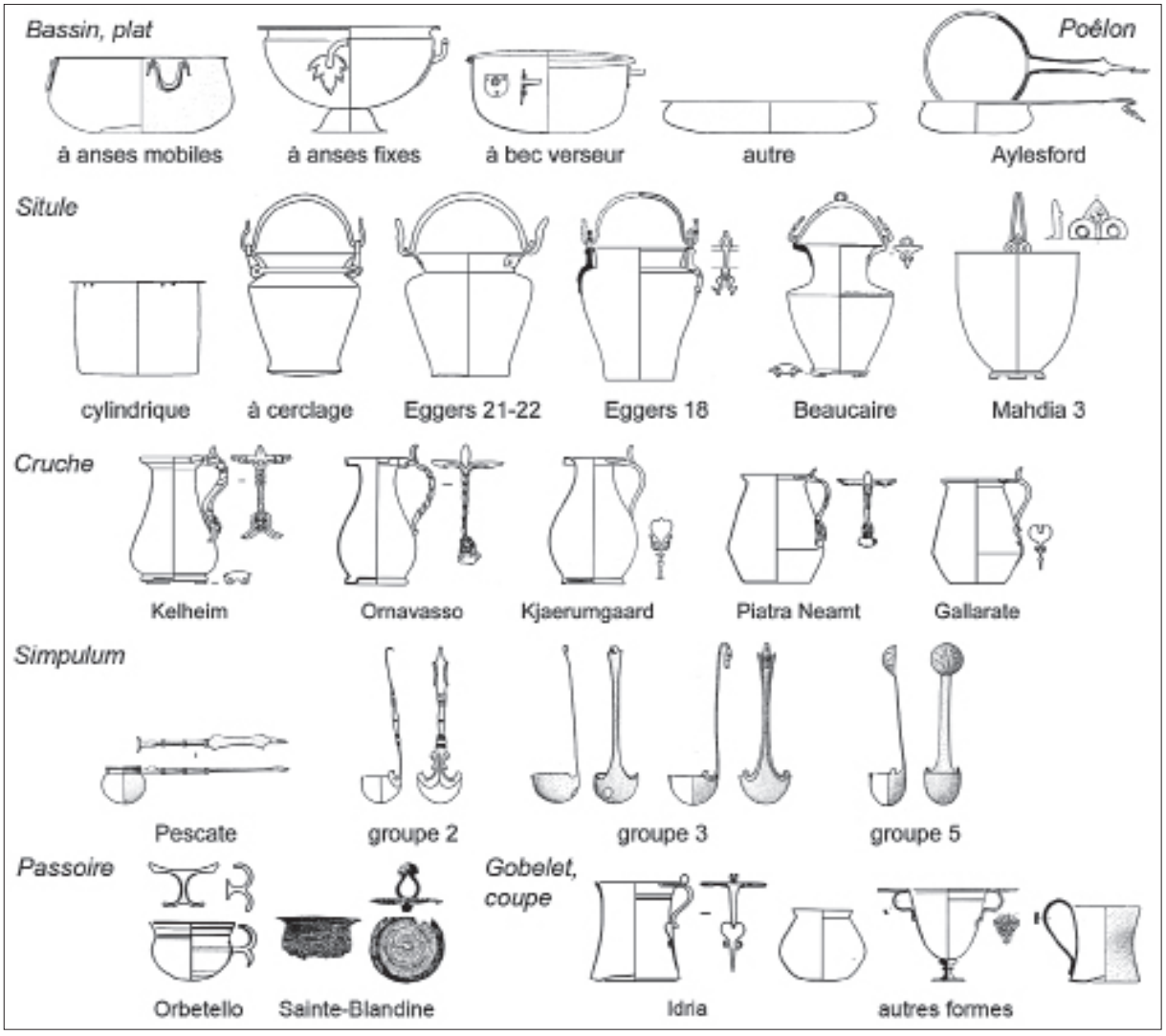


Fig. 13. Planche synoptique des principaux types de vaisselles métalliques attestées en Gaule.

puiser/verser, mélanger, filtrer, consommer) et à associer à trois services (toilette, boisson, nourriture)[65]. L'attribution des formes et des types à l'un ou l'autre de ces services prête à discussion[66], et l'on préfèrera donc éviter celles exclusives liées à une vision trop théorique et méditerranéo-centriste, ne reflétant pas la multiplicité des usages possibles dans les contextes gaulois. Les vaisselles sont donc réunies pour l'instant en sept groupes de forme pour permettre une approche quantifiée générale[67].

65- Les questions de fonction, de typologie et de chronologie des vaisselles sont abordées dans le détail dans une autre étude : Girard à paraître.
66- Feugère & Rolley 1991 ; Metzler, 1995 ; Perrin & Schönfelder 2003.
67- Groupes : 1 = bassin, plat, poêlon ; 2 = situle ; 3 = cruche, bouteille, amphore ; 4 = simpulum ; 5 = passoire ; 6 = coupe, gobelet ; 7 = autre, indéterminé.

Nouvelle carte de répartition

Le corpus compte à ce jour 962 fragments, pièces isolées et objets plus ou moins complets, pour un total de 832 individus, provenant de 261 sites. L'inventaire des découvertes en Gaule (France, Luxembourg, Suisse) est le plus exhaustif possible[68] et représente 78,1 % du total (650 individus issus de 183 sites). L'inventaire des découvertes en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Autriche, en République tchèque, en Slovaquie et en Hongrie est pour l'instant limité aux attestations connues, auxquelles s'ajoutent quelques découvertes récentes (au total 182 individus provenant de 78 sites). La réflexion portera sur la Gaule, les découvertes du Nord de l'Allemagne et d'Europe centrale répondant à d'autres circuits et questionnements. La documentation de Gaule provient pour 68,8 % des habitats (dont : oppida 54,5 %, agglomérations 8 %, fermes/autres 6,3 %), pour 18 % des tombes (dont 13,4 % en Transalpine), pour 5,8 % de sites cultuels (sanctuaires, dépôts) et enfin pour 7,4 % des autres sites (divers, découvertes subaquatiques et de prospection).

La carte montre une répartition assez différente de celles des amphores et des céramiques à vernis noir, avec de fortes inégalités de diffusion et de concentration (fig. 14). Comme pour les vernis noirs, la concentration la plus importante se trouve en Transalpine, dans le triangle bas-rhodanien et sur le littoral méditerranéen de

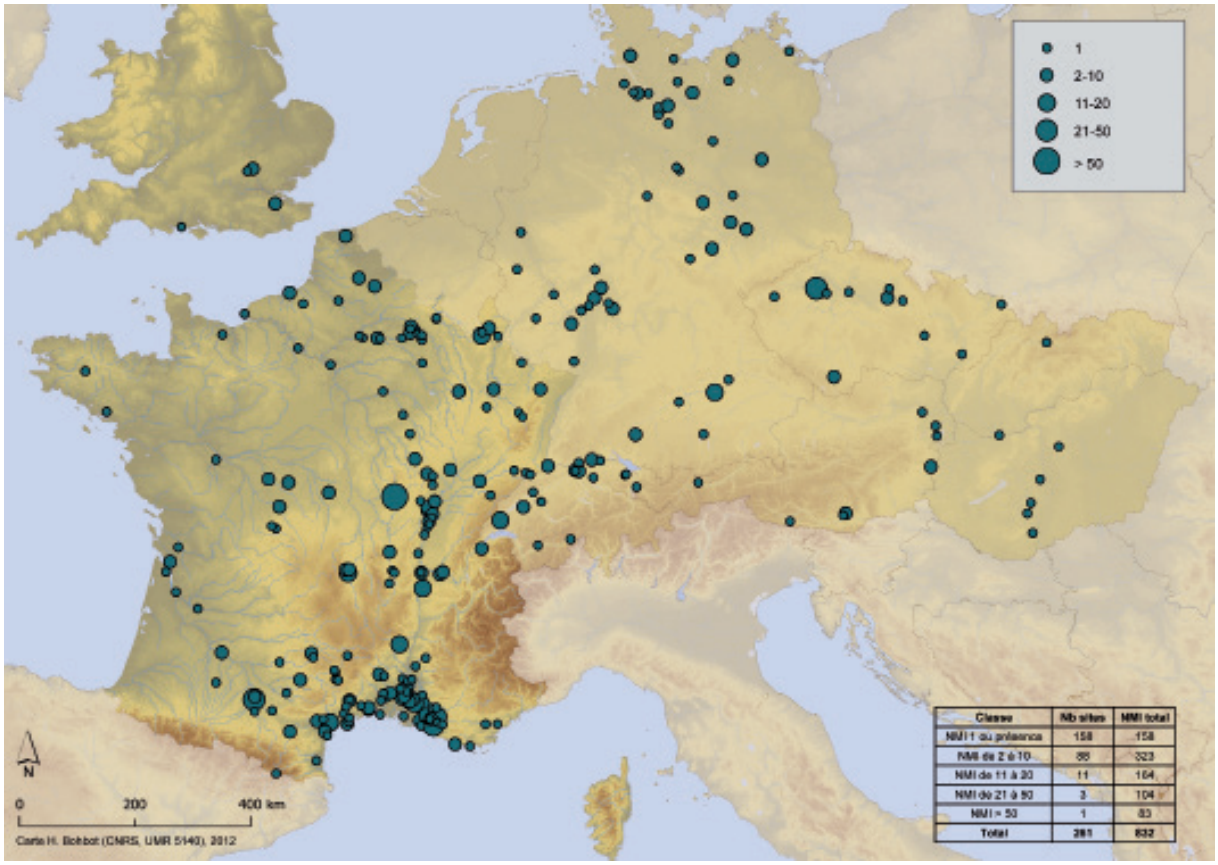


Fig. 14. Carte de répartition quantifiée en NMI des vaisselles métalliques (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

68- Sous réserve de découvertes récentes non portées à la connaissance de l'auteur.

Marseille à Narbonne, un deuxième cercle de diffusion plus restreinte étant matérialisé au sud du Massif central, de Rodez à Jastres (Cévennes et Grands Causses). La Transalpine regroupe à elle seule 45,5 % du corpus gaulois, en incluant les sites de Toulouse. Marseille et Narbonne jouent à l'évidence le rôle de portes d'entrée des produits issus du commerce maritime. Les grands axes de circulation fluviaux sont relativement documentés, notamment les axes Aude-Garonne et Rhône-Saône, avec des sites relais comme Toulouse, Lyon et Châlon-sur-Saône, mais comportent aussi des zones vides (moyenne vallée du Rhône, mais c'est aussi le cas des amphores et des céramiques). Quelques jalons existent sur l'Allier et dans la haute vallée de la Loire. On note également une distribution assez régulière dans un arc allant du Massif central à l'Est de la Suisse.

La répartition générale semble pourtant assez aléatoire, et l'on ne peut vraiment parler ni d'une diffusion large sur l'ensemble du territoire comme pour les amphores, ni d'une diffusion de plus en plus lâche à mesure que l'on s'éloigne de la Méditerranée et des grandes voies de distribution comme dans le cas des céramiques à vernis noir, même si l'on peut relever que les oppida sont les principaux points de fixation et, donc, probablement les centres d'approvisionnement. Les répartitions semblent matérialiser d'abord l'histoire des recherches, les découvertes étant cristallisées sur des sites et des régions (Bibracte et territoires éduen, lingon et séquane, territoire biturige, Titelberg, vallée de l'Aisne, etc). En tout état de cause, elles tendent à indiquer deux circuits de distribution dans la mouvance des voies les plus anciennes du commerce de l'âge du Fer, le commerce maritime de Méditerranée occidentale puis les voies terrestre et fluviale via la Transalpine, et les voies terrestres par les Alpes.

Questions de chronologie, de provenance et de transport

Aucun site de La Tène C2 n'a fourni de vaisselle métallique importée à ce jour. Des situles à attaches rivetées en fer sont connues dès cette phase par exemple à Levroux, mais il s'agit de vaisselles de production vraisemblablement locale[69] (à moins que quelque importation ne se cache parmi elles ?). Près de 70 % des vaisselles proviennent de sites à occupation "longue", occupés à La Tène C2 et La Tène D1 ou à La Tène D1 et La Tène D2.

Pour ce qui est des sites occupés à la Tène C2 et D1, la diffusion concerne en l'état des données issues quasi exclusivement des oppida de Provence occidentale occupés au IIe s. a.C. et détruits militairement lors de la conquête romaine dans les dernières décennies du siècle (ou supposés tels). L'ensemble le plus important est celui d'Entremont (Aix-en-Provence, 13)[70], relativement diversifié, avec des simpula verticaux à crochet simple ou à tête zoomorphe, un gobelet de type Idria et des éléments de passoire dans des contextes de la phase 2 de l'occupation (150-100 a.C.). On note également une attache d'anse double décorée appartenant à une situle à corps ovoïde ouvert de type Mahdia 3 (à considérer comme un produit de luxe ?) sur l'oppidum de La Teste de l'Ost (Mimet, 13)[71] ; une vasque de passoire, une attache d'anse de situle et un simpulum à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, 13)[72] ; un poucier de passoire sur l'oppidum du Baou Roux (Bouc-Bel-Air, 13)[73]. En Languedoc, on ne peut guère citer qu'un poucier de passoire sur l'oppidum du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard, 30)[74], et un simpulum sur l'oppidum des Castels (Nages-et-Solorgues, 30)[75]. En Gaule interne, très peu de documents sont attestés en contexte antérieur à 100 a.C. : un poucier de passoire dans l'agglomération ouverte

69- Guillaumet 2000.
70- Girard 2010, vol. 3, pl. 311-315.
71- Girard 2010, vol. 3, pl. 255 : sondage IB, pièce 1, couche 3, 175-100 a.C. Document inédit en Gaule, identifié d'après la situle de type 3 de l'épave de Mahdia (Tunisie) : étude R. Petrovszky in Hellenkemper Salies *et al.* 1994, 663-700.
72- Girard 2010, vol. 3, pl. 47 ; documents issus des fouilles anciennes, hors stratigraphie.
73- Mentionné dans les inventaires de la collection Tennevin des fouilles anciennes, mais non documenté : Boissinot 1990. La dernière phase d'occupation du site (phase 14) est située entre 175 et 125/120 a.C.
74- Py & Lebeaupin 1986, fig. 30, n°25 : maison 122, phase IIB2, vers 125-100 a.C.
75- Py 2006-2007, fig. 24, n°147 : maison H4, pièce H6, US 8042, phase Nages II récent, IIe s. a.C.

de Verdun-sur-Doubs "Le Petit Chauvort" (71), dans un contexte de La Tène D1b précoce[76], un autre dans celle d'Acy-Romance "La Warde" à La Tène D1 (08)[77].

De façon générale, les données chronologiques disponibles sont disparates à l'échelle de l'ensemble du corpus, dont une large part est issue de recherches anciennes. L'analyse fine de l'évolution des faciès et des diffusions nécessite un réexamen complet des contextes site à site. Le problème réside également dans le fait que la typologie et la chronologie n'ont guère progressé depuis deux décennies au-delà des grands groupes et des datations définis en 1990, dans le sens d'une caractérisation plus précise des types attestés et de leur *terminus post quem* d'apparition dans chaque région.

La typologie, la technologie et le style sont les principaux outils pour dénouer les fils des réelles importations italiques, des productions originales et des copies et réparations en contexte gaulois, en l'attente du développement de nouvelles approches (analyses de matériaux ?). En outre, si l'on veut espérer affiner la lecture jusqu'aux utilisateurs, il s'agit de différencier aussi la qualité des productions. On perçoit en effet assez aisément l'existence de productions de luxe destinées probablement aux élites locales, et de produits de moindre valeur, peut-être fabriqués en plus grandes quantités. Elles sont diffusées à destination d'un marché élargi, déterminables selon divers critères accessibles à l'étude directe des objets (masse de métal, technique de réalisation, présence/absence de décors, matériaux rapportés, soin des finitions), quand d'autres critères potentiels sont encore inexploités (qualité des métaux). Il est clair, par exemple, que l'anse de cruche en bronze à tête de satyre et décor incrusté d'argent, de production peut-être napolitaine, trouvée à Bibracte[78], a peu à voir avec les cruches de type Kelheim du même site, de la même façon que la situle à attaches à têtes de silène de l'épave Fourmigue C[79] n'était pas destinée à la même clientèle que d'autres formes de situle de facture plus commune.

À ce propos et concernant également les zones de production, il faut évoquer une découverte des fouilles récentes de F. Verdin sur l'oppidum de Constantine (Lançon-de-Provence, 13), dans un contexte daté vers 50 a.C. : une extrémité de manche de simpulum apparenté au groupe 3[80] mais original, pourvu d'un crochet à tête de canidé, puis, à l'opposé, d'une petite passoire terminale hémisphérique[81] (fig. 15). Cet objet fournit un jalon pour préciser l'évolution typologique des simpula à manche vertical, puisqu'il s'agit d'une forme hybride, intermédiaire entre les exemplaires classiques du groupe 3 à crochet zoomorphe, les plus répandus, et les exemplaires à manche à passoire terminale du groupe 5. Les premiers sont attestés en Provence dès la deuxième moitié du IIe s. a.C., ceux du groupe 5 sont connus par cinq exemplaires en Italie[82], quatre en Gaule interne[83] et quatre en Transalpine. Excepté un exemplaire hors contexte de Gruissan, ces derniers proviennent tous de contextes postérieurs à 50 a.C., dans l'établissement de Lambesc "Sainte-Catherine" (13)[84], dans l'oppidum du Fort à Taradeau (83)[85] et dans une tombe de *Glanum* "Thor Blanc" (13)[86]. S'y ajoute un manche à crochet et passoire appartenant à un type plus proche de celui de Constantine et provenant de la nécropole de Mouriès "Servanes 1" (13)[87]. Compte tenu de l'absence en Italie de ces formes intermédiaires, il est possible de proposer comme hypothèse de travail l'existence de productions originales en Transalpine, de simpula à manche vertical plat dérivés de modèles italiques, peut-être avant tout destinées au marché régional. Il faut signaler également à

76- Comblement de la fosse 205, étape 2 du site (s'y ajoute un doigtier issu des fouilles antérieures) : Dubreucq à paraître, Barral & Videau 2012, 99.
77- Comblement d'un trou de poteau, inédit, information B. Lambot.
78- Bonenfant *et al.* 1999-2000.
79- Baudoin *et al.* 1994.
80- Selon la nomenclature proposée dans Feugère & Rolley 1991, 72-86.
81- Girard 2010, vol. 2, fig. 322, vol. 3, pl. 137.
82- Dont trois seulement en contexte connu, notamment à Ornavasso et à Bolsena, in Feugère & Rolley 1991, 85, n°8-12.
83- Tombe de Berry-Bouy "Fontillet", lit de la Saône à Châlon, MAN sans provenance et Lyon "Colline de Fourvière", in Feugère & Rolley 1991, 84-85, n°1-4.
84- Almes *et al.* 1985.
85- Brun *et al.* 1993, fig. 65, n°164.
86- Arcelin & Arcelin-Pradelle 1975, fig. 5, n°1.
87- Feugère & Rolley 1991, 86, fig. 22 ; Marcadal *et al.* 2003, fig. 11.

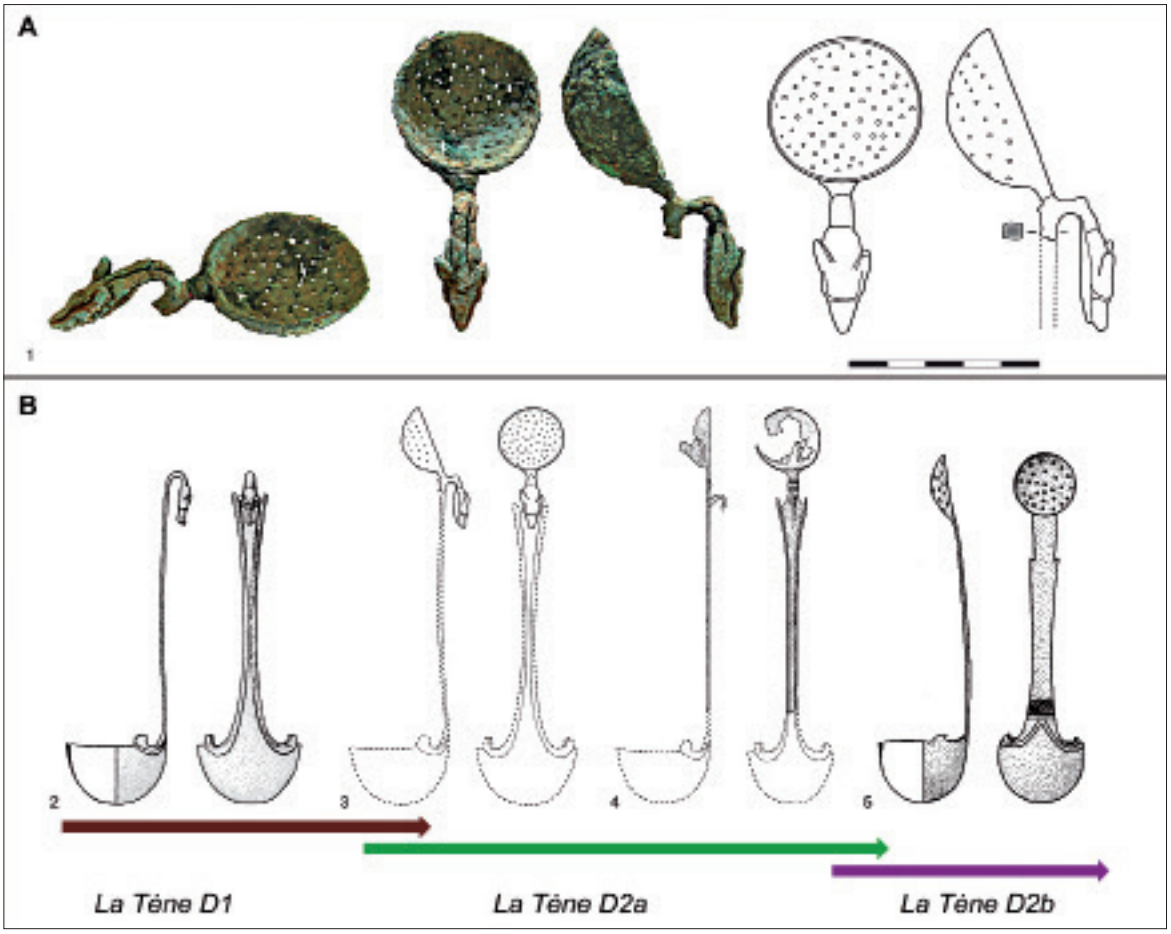


Fig. 15. Fragment de simpulum de Constantine (**A**) et proposition de schéma d'évolution typologique des simpula à manche vertical plat du groupe 3 au groupe 5 (**B**) (1,3 : photos et dessins B. Girard ; 2, 4, 5 : d'après Feugère & Rolley 1991).

Toulouse un fabricat de simpulum à manche horizontal de type Pescate sous la forme d'un manche brut de fonte, provenant de la Caserne Niel, dans un contexte de La Tène D1[88]. Il s'agit d'un exemple isolé pour l'instant et d'un modèle diffusé quasi exclusivement enTransalpine.

Les acteurs du commerce sont-ils à rechercher du côté des mêmes commerçants méditerranéens ou gaulois contrôlant et gérant le commerce du vin et/ou des vaisselles céramiques ? Un indice en ce sens pourrait être fourni par les associations de mobiliers dans les habitats. La quasi-totalité des sites ayant fourni des vaisselles métalliques a en effet livré aussi des amphores : 102 sites sur un total de 114 (soit 89,5 % des occurrences), pour 429 individus sur un total de 447 (soit 96 % du NMI)[89]. Dans le détail, seuls 24 sites ont fourni ces deux types

88- Inédit : Arramond & Requi 2006, 74.
89- Parmi les 12 sites avec seulement des vaisselles métalliques, 7 sont situés en France, et sont soit peu ou pas explorés, soit connus par des recherches anciennes très mal documentées ; 6 sont situés en Suisse, qui en l'état actuel des données a fourni très peu d'amphores italiques en contexte d'habitat.

de mobilier, tandis que 78 sites ont fourni également des céramiques à vernis noir. Cette corrélation est cependant très liée à l'état des connaissances et aux recherches de terrain et, en tout cas, ne suffit pas en soi pour démontrer une relation nécessaire entre diffusion des amphores et diffusion des vaisselles métalliques.

La question des modes de transport reste floue également, faute d'éléments explicites livrés par les découvertes sous-marines. La documentation des épaves de Méditerranée nord-occidentale ne compte que 32 individus provenant de 11 épaves[90] (9 certaines et 2 possibles), pour un total de plus de 200 navires républicains avec chargements d'amphores recensées à ce jour[91]. Les épaves assurées dont les datations s'échelonnent du milieu du IIe au milieu du Ier s. a.C. sont situées exclusivement sur le littoral provençal. Toutes ont fourni des amphores Dressel 1, à l'exception de l'épave Titan qui contenait des amphores Dressel 10 et 12 ; trois contenaient également des céramiques à vernis noir. Le nombre de pièces par épave est très limité et hormis le cas exceptionnel de Fourmigue C[92], il est impossible de savoir si elles faisaient partie des cargaisons ou du matériel de bord.

En ce qui concerne enfin les provenances et les ateliers, peu d'éléments nouveaux peuvent être apportés, du moins à notre connaissance, faute de renouvellement des recherches sur les documents italiques, aux hypothèses formulées en 1990 sur les zones de production italiennes, en Étrurie, en Campanie et en Italie du Nord[93]. Par ailleurs, si l'hypothèse de productions de passoires en contexte celtique reste en suspens à l'heure actuelle, en revanche la courte série de passoires provenant probablement d'une épave dans les eaux d'Orbetello en Étrurie méridionale[94] est peut-être un indice de l'existence d'ateliers de productions dans l'*ager Cosanus*, de même qu'une inscription mentionnant un **Χαλκευς**/*Chalceus* (bronzier) sur la propriété des *Domitii Ahenobarbi*[95]. Ces ateliers potentiels et de façon générale les ateliers italiens demeurent inconnus. Il s'agit d'une voie de recherche à développer à long terme.

Des faciès régionaux

La carte générale des faciès des sites, exprimés avec la composition des corpus selon les groupes de forme de vaisselles métalliques, permet de visualiser la dichotomie traditionnellement reconnue entre une "zone de la passoire" en Gaule interne, et plus largement en Europe occidentale nord-alpine, et une "zone du simpulum" correspondant à la Transalpine[96] (fig. 16). L'examen de la composition des vaisselles de différentes entités géographiques permet d'affiner cette vision générale et de percevoir des différences régionales (fig. 17). Ainsi en Transalpine, les vaisselles sont très largement composées de simpula et de situles (61,5 % des effectifs), tandis qu'en Gaule interne ce sont les passoires et les cruches qui prédominent (59 % des effectifs). C'est donc plutôt une opposition entre une zone d'association simpulum et situle et une zone d'association passoire et cruche qu'il faut évoquer. En outre, les bassins et poêlons sont deux fois plus nombreux en Gaule interne qu'en Transalpine. Du point de vue de la fonction, le constat est peut-être à verser à l'analyse des différences régionales de "romanisation des usages", si l'on considère le simpulum et la situle comme des formes plus spécifiquement liées à la consommation du vin et les cruches et passoires comme plus ubiquistes, ou plus simplement une question de modes de consommation.

90- Épaves certaines : Marseille (13), Pointe Pommègues (1 ind.) ; Golfe-Juan (06), Fourmigue C (3) ; Saint-Raphaël (83), Dramont C (3) et Chrétienne M (2) ; Ramatuelle (83), Camarat 2 (6) et Taillat 1 (3) ; La Croix-Valmer (83), Pointe du Brouil (1) ; Toulon (83), Titan (2). Épaves possibles : Saintes-Maries-de-la-Mer (13) (4 ind.) ; Gruissan (34), Grand Bassin B (7). Des pièces métalliques inédites existent cependant et l'on peut attendre des compléments même limités avec leur étude prochaine en collaboration avec le DRASSM.
91- Parker 1992 et compléments F. Olmer.
92- Baudoin *et al.* 1994.
93- Feugère & Rolley 1991.
94- Ciampoltrini 1994.
95- Manacorda 1981, 46.
96- Feugère & Rolley 1991, 166-167.

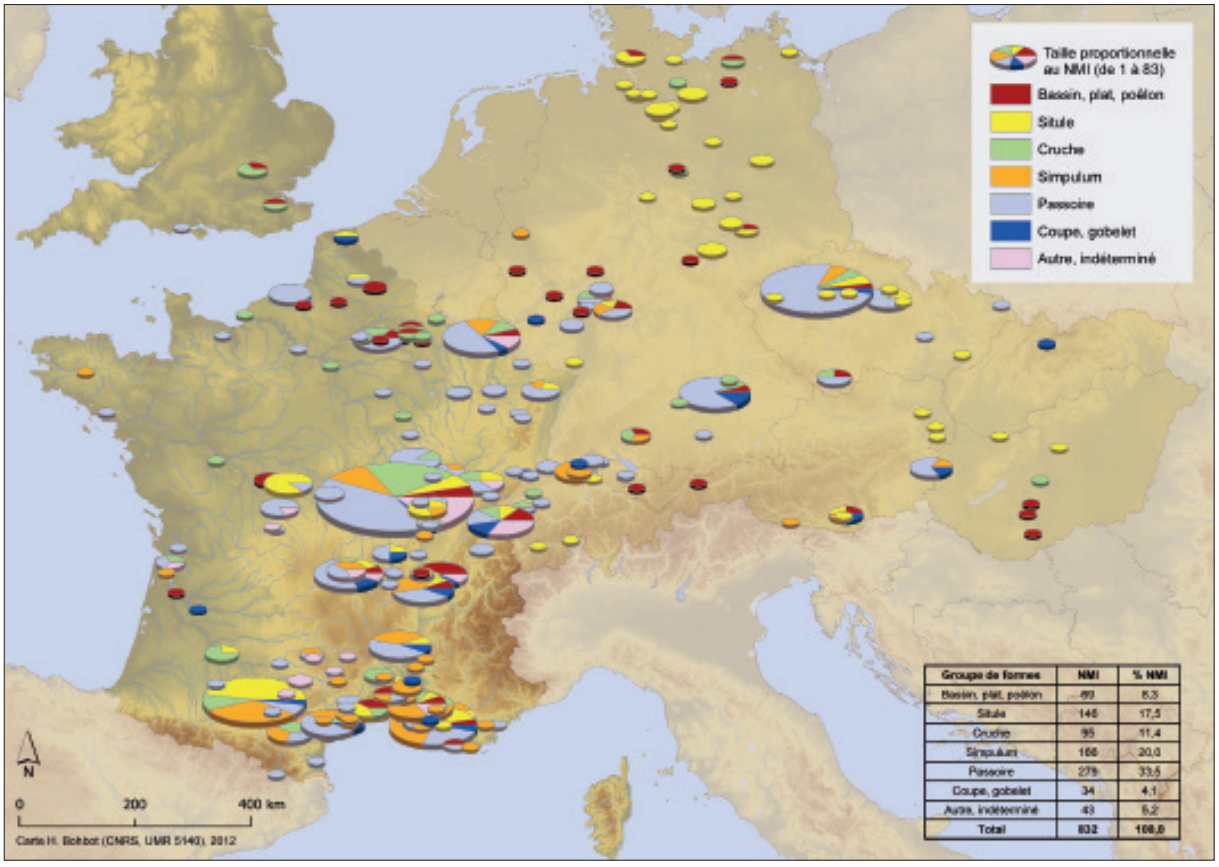


Fig. 16. Carte des faciès de vaisselle métallique par site selon les principales formes (H. Bohbot, CNRS, UMR 5140).

Des différences régionales sont d'autant plus perceptibles à une échelle plus réduite, à travers l'exemple des trois régions actuellement les mieux documentées (419 individus sur 650) (fig. 17). Le faciès de la basse vallée du Rhône et du littoral méditerranéen (de Sanary-sur-Mer à Lattes) est analogue à celui de la Transalpine, avec une part encore plus grande de simpula. Le faciès de Bourgogne et Franche-Comté est proche du faciès général de Gaule interne, avec une représentation plus forte des cruches. Enfin, l'Isthme gaulois présente un faciès intermédiaire entre les précédents, plus proche du faciès de Transalpine que de Gaule interne, avec cependant des proportions plus fortes de cruches et de passoires et une part nettement moindre de simpula.

L'interprétation de ces observations n'est pas évidente et nécessiterait un examen beaucoup plus détaillé. Elles ne peuvent être envisagées uniquement d'un point de vue commercial mais aussi doivent l'être en tant que reflets de choix des consommateurs et culturels[97]. En termes d'approvisionnement en tout cas, le constat nous semblerait a priori peu compatible avec l'idée d'arrivées massives dans les sites de forte consommation (les oppida) de lots de vaisselles indifférenciées, en association ou non avec des amphores. Quant à la place prise par la passoire en Gaule interne, peut-être existe-t-il une relation directe avec la provenance et la nature des vins

97- En l'attente d'une analyse plus approfondie, nous renvoyons sur ces questions aux synthèses dans Feugère & Rolley 1991, en particulier les contributions de M. Feugère, M. Vidal et J.-P. Guillaumet.

	Transalpine		Gaule interne		Basse vall. Rhône		Bourgogne, Franche-Comté		Isthme gaulois	
Forme	**NMI**	**% NMI**	**NMI**	**% NMI**	**NMI**	**% NMI**	**NMI**	**% NMI**	**NMI**	**% NMI**
Bassin, plat, poelon	15	5,1	28	7,8	7	3,7	4	3,0	5	4,8
Situle	58	19,6	37	10,5	31	16,4	17	12,7	20	19,4
Simpulum	124	41,9	33	9,3	91	48,1	11	8,2	32	31,1
Cruche	26	8,8	54	15,3	14	7,4	25	18,7	14	13,6
Passoire	51	17,2	155	43,8	30	15,9	60	44,8	20	19,4
Coupe, gobelet	11	3,7	15	4,2	6	3,2	5	3,7	5	4,8
Autre, indéterminé	11	3,7	32	9,0	10	5,3	12	9,0	7	6,8
Total	**296**	100,0	**354**	100,0	**189**	100,0	**134**	100,0	**103**	100,0

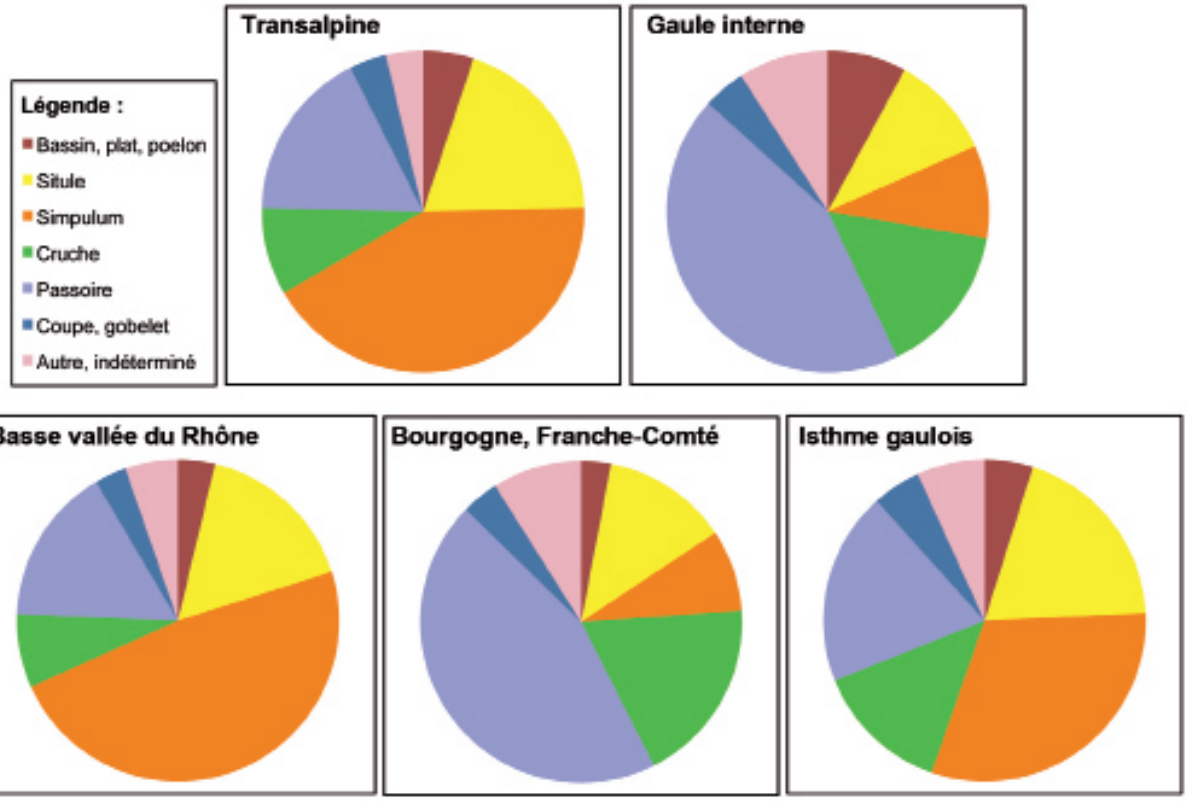


Fig. 17. Composition par grand groupe de forme des corpus de vaisselles métalliques de Gaule interne, de Transalpine et de trois régions tests, la basse vallée du Rhône, la Bourgogne et Franche-Comté et l'isthme gaulois.

consommatrices sont évoquées, la piste de relations unissant de grandes familles de producteurs peut également être avancée pour les amphores, les dépendances entre marchands romains et marchands gaulois ayant l'air quasiment exclusives. Enfin, concernant les consommateurs, il faut garder à l'esprit que l'accès à des biens importés reste lié à la fois à leur disponibilité, aux possibilités économiques de l'acquéreur et également, bien entendu, aux "goûts" pour tel ou tel produit. Ainsi, les différences de faciès au sein des céramiques importées pourraient à la fois indiquer un choix du consommateur mais également découler en partie des pièces disponibles sur le "marché". La dichotomie entre la "zone" de la passoire et celle du simpulum découle certainement d'un choix pour telle ou telle forme, choix d'ailleurs lié ici à des habitudes de consommations du vin différentes. Enfin, les nombreuses importations provenant des vignobles tyrrhéniens en Gaule du Centre-Est nous montrent

quant à elles que ces vins de qualité médiocre mais consommés en masse ne le sont pas du fait du consommateur gaulois, mais vraisemblablement de celui de l'importateur romain. Certains Gaulois de Bibracte, par exemple, pouvant se permettre de consommer des vins prestigieux du Falerne ou du Cécube, la notion économique prend ici tout son sens quant à l'accès à tel ou tel produit.

Enfin, pour en revenir à notre postulat de départ, celui-ci posait implicitement la question des frets d'accompagnement, que ce soit dans les épaves ou sur les sites de consommation terrestre. Pour résumer grossièrement, nous aurions donc un bien exporté en masse pour sa haute valeur ajoutée et importé massivement suivant des habitudes de consommation induites socialement : le vin. À sa suite, d'autres produits sont traditionnellement considérés comme des biens d'accompagnement, à savoir la vaisselle métallique ou céramique. Si, à travers divers exemples, ce schéma reste globalement correct, les contre-exemples restent nombreux. Ainsi, en Gaule interne, le vin semble apparaître après la vaisselle, en tout cas en céramique. On peut vraisemblablement dissocier, pour le IIIe et pour le début du IIe s. a.C., la vaisselle et le vin. La question d'un réel commerce vers l'intérieur des terres peut d'ailleurs se poser pour cette période au regard des faibles quantités. Pour les rivages méditerranéens, la question est tout autre. Le vin semble d'accès plus "facile" - qu'il soit romain ou marseillais d'ailleurs- et la vaisselle importée céramique est une vaisselle commune, à tel point qu'elle occupe une place majoritaire au sein de la vaisselle de table - par opposition à la vaisselle de cuisine. Pour des régions encore plus lointaines, le vin semble complètement absent alors que la vaisselle métallique reste présente. On ne peut plus parler ici d'un fret d'accompagnement.

Pour conclure, les quelques exemples cités ici et les diverses interprétations et questionnements qui en découlent montrent que le foisonnement des problèmes liés aux importations nous permet seulement pour l'instant d'esquisser une situation complexe, qu'il serait vain de tenter de démêler à ce stade de l'enquête, et que seule la poursuite des recherches pourra peut-être permettre d'éclaircir.

Bibliographie

Almes, G., J. Proust, J. Rigoir et Y. Rigoir (1985) : "Un simpulum à double usage découvert à Sainte-Catherine, Lambesc (B.-du-Rh.)", *DAM*, 8, 171-175.

Arcelin, P. et C. Arcelin-Pradelle (1975) : "Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)", *RAN*, 8, 67-135.

Arcelin, P. (2000) : "Les importations de vaisselle italique à vernis noir au Ier siècle avant J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économique et culturels", in : Aquilué Abadias *et al.*, dir. 2000, 293-332.

Arramond, J.-C. et C. Requi (2006) : *Caserne Niel - Metro 2001,* Rapport final d'opération, Inrap Midi-Pyrénées, Saint-Orens.

Aquilué Abadias, X, J. Garcià Rosello et J. Guitart Duran, dir. (2000) : *La ceràmica de vernis negre dels segles III i II aC : Centres productors mediterranis i comercialtzacio a la Peninsula Iberica*, *Actes de la table ronde d'Empuries, 4-5 juin 1998*, Mataro.

Barral, P. (1994) : *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de doctorat, Université de Franche Comté, Besançon.

Barral, P. et G. Videau (2005) : "Authumes 'Le Tertre' (Saône-et-Loire) : Faciès matériel d'un établissement de la basse vallée du Doubs", in : Kaenel *et al.*, dir. 2005, 199-208.

— (2012) : "De Bibracte à Vesontio : esquisse d'une périodisation de la fin de l'âge du Fer en Bourgogne et Franche-Comté", in : Barral & Fichtl, dir. 2012, 95-113.

Barral, P., dir. (à paraître) : *Verdun-sur-le Doubs "Le Petit Chauvort" (Saône-et-Loire). Un village gaulois à la confluence de la Saône et du Doubs (fouilles et prospections 1969-1999),* Presses Universitaires franc-comtoises, Besançon.

Barral, P. et S. Fichtl, dir. (2012) : *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe-Ier siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2007*, Bibracte 22, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne.

Barthélémy, A. (1988) : "Découverte sur la station du Saulé à Azé", *Bulletin du Groupement Archéologique du Mâconnais*, 3, 7-11.

Bats, M. (1986) : *Vaisselle et alimentation à Olbia de Porvence (v. 350 – v. 50 av. J.-C.)*, RAN Suppl. 18, Montpellier.

Bats, M., G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (1992) : *Marseille grecque et la Gaule*, Études massaliètes 3, ADAM-PUP, Lattes/ Aix-en-Provence.

Baudoux, J. (1996) : *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, DAF 52, Paris.

Baudoin, C., B. Liou et L. Long (1994) : *Une cargaison de bronzes hellénistiques. L'épave Fourmigue C à Golfe-Juan*, Archaeonautica 12, Paris.

Benquet, L. et F. Olmer (2002) : "Les amphores", in *:* Blásquez Martínez *et al.*, dir. 2002, 295-331.

Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, dir. (2010) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Tome I, Actes du XXXIe colloque de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny*, Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises 34, Chauvigny.

Bertucchi, G. (1992) : *Les amphores et le vin de Marseille VIe s. avant J.C. - IIe s. après J.C.,* RAN Suppl. 25, Montpellier.

Blásquez Martínez, J. M., C. Domergue et P. Sillières, dir. (2002) : *La Loba (Fuenteobejuna, Cordoue, Espagne). La mine et le village minier antiques,* Ausonius Mémoires 7, Bordeaux.

Boissinot, P (1990) : "Le Baou-Roux", in : *Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud,* Catalogue d'exposition, Musée d'Archéologie Méditerranéenne, Marseille, 90-99.

Bonenfant, P. P., S. Tassinari, V. Guichard et C. Rolley (1999-2000) "Une anse de bronze au Beuvray", *RAE*, 50, 357-362.

Bozic, D. (2003) : "L'aiguière en bronze de la tombe à char de Verna (Isère) : une composition tripartite", *Arheoloski vestnik*, 54, 259-269.

Brun, J.-P., G. Congès et M. Pasqualini, dir. (1993) : *Les fouilles de Taradeau. Le Fort, l'Ormeau et Tout-Egau,* RAN Suppl. 28, Montpellier.

Buchsenschutz, O., A. Colin, G. Firmin, B. Fischer, J.-P. Guillaumet, S. Krausz, P. Marinval, L. Orellana et A. Pierret (2000) : *Le village celtique des Arènes à Levroux. Synthèses*, RACF Suppl. 19/ Levroux 5, Levroux.

Ciampoltrini, G. (1994) : "La nave 'dei colini'. Un contributo per l'instrumentum in bronzo tardo-repubblicano", *Archeologia Classica*, 46, 369-377.

Colin, A. (1998) : *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne. Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, DAF 71, Paris.

Dangreaux, B. et A. Desbat (1987) : "Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon", *Gallia*, 45, 115-153.

Deberge, Y., L. Orengo, M. Loughton et G. Verrier (2007a) : "La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du IIIe au Ier s. av. J.-C.", in : Mennessier-Jouannet & Deberge, dir, 2007, 167-204.

Deberge, Y., J. Collis et J. Dunkley (2007b) : *Le Pâtural, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, Un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne*, DARA 30, Lyon.

Desbat, A. (1998) : "L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule", in *:* Rivet dir. 1998, 31-36.

Dhennequin, L., J.-P. Guillaumet, F. Olmer et M. Szabó, dir. (2008) : "L'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray, France). Bilan de 10 années de recherches (1996-2005)", *Acta Archaeologica Academiae Scientarum Hungaricae*, 59, 1.

Dubreucq, E. (à paraître) : "Le mobilier métallique du site de Verdun-sur-le-Doubs (71)", in : Barral, dir. à paraître.

Duval, A., J.-P. Morel et Y. Roman dir. (1990) : *Gaule interne et Gaule méditérranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques, Actes de la table ronde de Valbonne 1986*, RAN Suppl. 21, Montpellier.

Feugère, M. et C. Rolley, dir. (1991) : *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, *Actes de la table ronde du CNRS, Lattes, 26-28 avril 1990*, Publications du Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-romaines 13, Université de Bourgogne, Dijon.

Fichtl, S. et A.-M. Adam (2002) : *L'oppidum médiomatrique du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin), Rapport de programme triennal 2000-2002*, Université Marc Bloch, Strasbourg.

Fitzpatrick, A. (1985) : "The distribution of Dressel 1 in the North West Europe", *Oxford Journal of Archaeology*, 4, 305-340.

Galliou, P. (1982) : *Les Amphores tardo-républicaines*, Archéologie en Bretagne Suppl. 4, Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la France 1, Brest.

Garcia, D. et F. Verdin, dir. (2002) : *Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, *Actes du XXIVe colloque de l'AFEAF, Martigues, 2000*, Paris.

Giardina, A. et A. Schiavone, dir. (1981) : *Merci, Mercati e Scambi nel Mediterraneo,* Società romana et produzione schiavistica 2, Rome.

Ginoux, N. et M. Poux (2002) : "Les Parisii, entre Gaule Belgique et Gaule celtique : peuplement et territoire", in : Garcia & Verdin, dir. 2002, 226-243.

Girard, B., J.-P. Guillaumet et G. Hamm (2008) : "La vaisselle métallique", in : Dhennequin *et al.*, dir. 2008, 83-87.

Girard, B. (2010) : *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VIe - Ier siècle avant J.-C.). Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne / Université de Provence.

— (à paraître) : "La vaisselle métallique tardo-républicaine en Gaule. Etat de la question", in : Olmer, dir. à paraître.

Gorgues, A. (2010) : *Economie et société dans le nord-est du domaine ibérique (IIe-Ier s. av. J.-C.)*, Anejos de AespA 52, Archivo Español de Arqueología / Consejo Superior de Investigationes Cientificas, Madrid.

Guillaumet, J.-P. (2000) : "Le mobilier métallique", in : Buchsenschutz *et al.* 2000, 101-120.

Hellenkemper Salies, G., H. H. Von Prittwitz und Gaffron et G. Bauchhenss, dir. (1994) : *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia. Band 1*, Cologne.

Hesnard, A., M. Ricq, P. Arthur, M. Picon et A. Tchernia (1989) : "Aires de production des gréco-italiques et des Dr. 1", in : *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, *Actes du Colloque de Sienne, 22-24 mai 1986*, CollEfR 114, Rome, 21-65.

Kaenel, G., S. Martin-Kilcher et D. Wild, dir. (2005) : *Colloquium Turicense : Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone*, Cahiers d'Archéologie Romande 101, Lausanne.

Laubenheimer, F. et E. Marlière (2010) : *Echanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules (Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie). Le témoignage des amphores du IIe av. J.-C. au IVe ap. J.-C.,* Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, Besançon.

Laubenheimer, F., T. Odiot et H. Leclere (1989) : "Sous Auguste, un atelier de potiers italianisant à Saint-Just (Ardèche)", in : Mactoux & Geny, dir. 1989, 295-329.

Lavendhomme, M.-O. et V. Guichard (1997) : *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, DAF 62, Paris.

Lemaître, S. et C. Sanchez (2010) : "Importations italiques dans le centre-Ouest de la Gaule à l'époque laténienne", in : Bertrand *et al.*, dir. 2010, 341-370.

López Mullor, A. et A. Martín Menéndez (2006) : "La production d'amphores gréco-italiques, Dressel 1, Lamboglia 2 et Tarraconaise 1 à 3 en Catalogne, Typologie et chronologie", in : *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, *25-28 mai 2006*, Marseille, 441-460.

Loughton, M. (2000) : *Republican amphorae in the Auvergne central France : an archelogical an petrological study*, PhD thesis, University of Bournemouth.

— (2003) : "The Distribution of republican amphorae in France", *Oxford Journal of Archaeology,* 22, 177-207.

— (2009) : "Getting smashed : The deposition of amphorae and the drincking of wine during the Late Iron Age", *Oxford Journal of Archaeology,* 28, 77-110.

Luik, M. (2002) : *Die Funde aus den römischen Lagern um Numantia im Römisch-Germanischen Zentralmuseum*, Kataloge Vor- und Frühgeschichtlicher Altertümer 31, RGZM, Mayence.

Mactoux, M. M. et E. Geny, dir. (1989) : *Mélanges P. Lévèque : 2 Anthropologie et société*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 82, Paris.

Manacorda, D. (1981) : "Produzione agricola, produzione ceramica e proprietari nell'ager Cosanus nel i A.C", in : Giardina & Schiavone, dir. 1981, 3-54.

Mennessier-Jouannet, C., P., Combes, D. Pasquier, L. Humbert et M. E. Loughton (2005) : Contribution à l'étude de l'âge du Fer en Auvergne. L'habitat enclos laténien du Bru à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), *Archéologie et Histoire en Combraille*, 4, 17-43.

Mennessier-Jouannet C. et Y. Deberge, dir. (2007) : *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne, Actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003*, MAM Hors-Série 2, Lattes.

Metzler, J. (1995) : *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frührömischen Zeit in Nord-Gallien*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art 3, Luxembourg.

Morel, J.-P. (1990a) : "Les échanges entre la Grande Grèce et la Gaule du VIIe au Ier s. avant J.-C.", in : *La Magna Grecia e il lontano Occidente, Atti del XXIX Convegno di studi sulla Magna Grecia, Tarente, 1989*, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, Tarente, 247-293.

— (1990b) : "Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux IIe et Ier siècles avant J.-C.", in : Duval *et al.,* dir. 1990, 55-71.

— (1997) : "Céramique à vernis noir", in : Lavendhomme & Guichard 1997, 119-129.

Olmer, F. (1997) : *Les amphores de Bourgogne. Contribution à l'histoire économique de la région de La Tène finale au Haut-Empire*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon.

— (2003) : *Les amphores de Bibracte 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogue des timbres de Bibracte de 1984 à 1998. Catalogue des timbres de Bourgogne*, Bibracte 7, Glux-en-Glenne.

— (2012) : "Les amphores sont-elles utiles à la chronologie de la fin de l'âge du Fer ?", in : Barral & Fichtl, dir. 2012, 317-341.

Olmer, F., dir. (à paraître) : *Itinéraires des vins romains en Gaule (iIe-Ier s. a.C.). Confrontation de faciès*, *Actes du colloque international, Lattes, 30 janvier - 2 février 2007*, à paraître dans les MAM.

Parker, A. J. (1992) : *Ancient Shipwrecks of the Mediterranean and the Roman Provinces*, Tempus Reparatum, BAR Int. Series 580, Oxford.

Perrin, F. et C. Bellon (1992) : "Mobilier d'origine et de filiations méditerranéennes dans la moyenne vallée du Rhône entre Alpes et Massif Central", in : Bats *et al.* 1992, 419-430.

Perrin, F. et M. Schönfelder (2003) : *La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, DARA 24, ALPARA, Lyon.

Pesteil, F. (2007) : *Le Puy du Tour, oppidum gaulois : commune de Monceaux-sur-Dordogne, Corrèze (VIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, Mille Sources, Tulle.

Picon, M. et M. Ricq de Boüard (1989) : "Aires de production des gréco-italiques et des Dr. 1. 3 - Étude en laboratoire", in : *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, *Actes du Colloque de Sienne, 22-24 mai 1986*, CollEfR 114, Rome, 35-65.

Poux, M. (2004) : *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Protohistoire Européenne 8, Montagnac.

Py, M. (1993) : "Céramique à pâte claire récente", in : Py *et al.*, dir. 1993, 222-243.

— (2001) : "Amphores italiques", in : *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattara 14, Lattes, 97-128.

— (2006-2007) : "La zone H de l'oppidum des Castels (Nages-et-Solorgues, Gard)", *DAM*, 29-30, 277-344.

Py, M., A.-M. Adroher et C. Raynaud, dir. (1993) : *Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes.

Rivet, L., dir. (1998) : *Importations d'amphores en Gaule du Sud, du règne d'Auguste à l'antiquité tardive. Actualité des recherches céramiques,* in : *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres, 21-24 mai 1998*, Marseille.

Sanchez, C. (2009) : *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique*, RAN Suppl. 38, Montpellier.

Sealey, R. P. (2009) : "New Light on the Wine Trade with Julio-Claudian Britain", *Britannia*, 40, 140.

Stöckli, W. E. (1979) : *Die Grob -und Importkeramik von Manching*, Die Ausgraben in Manching, 8, Franz Steiner Verlag GBMH, Wiesdaben.

Tchernia, A. (1986) : *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR 261, Rome.

Tchernia, A., P. Pomey et A. Hesnard (1978) : *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var)*, Gallia Suppl. 34, Paris.

Thierrin-Michael, G. (2003) : "Classification des amphores vinaires italiques par l'examen macroscopique des pâtes : possibilités et limites", in : *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai-1er juin 2003*, Marseille, 319-323.

Verrier, G. et G. Videau (2001) : "Les importations céramiques (amphores et vaisselle) de l'habitat gaulois du Petit Chauvort (Verdun sur Le Doubs)", *Bulletin Intérieur de l'AFEAF*, 19, 26-31.